

2016

RAPPORT ANNUEL

notre énergie, **votre avenir**

gaz
nat

CHIFFRES CLÉS

27 Capital-actions millions

Chiffre d'affaires 484 millions

14 61 collaborateurs
Femmes
47 Hommes

3'507 Puissance en MW

10'859 GWh Gaz naturel livré en 2016

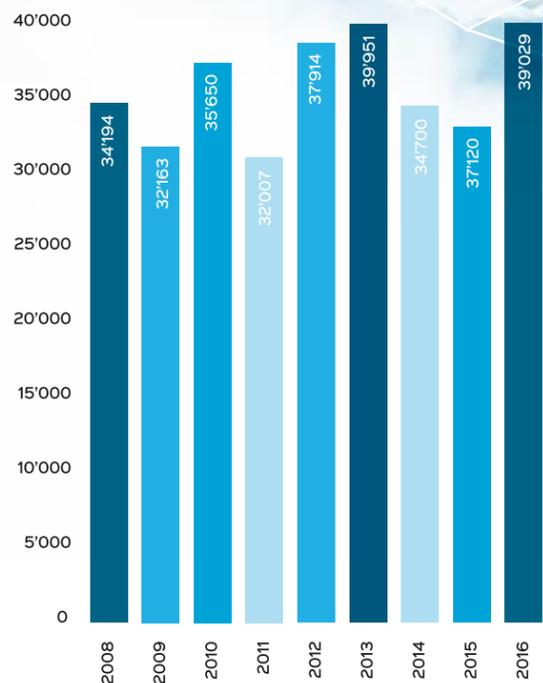
12'812 GWh Gaz naturel transporté en 2016

20-25% Approvisionnement Gaznat indexé aux produits pétroliers

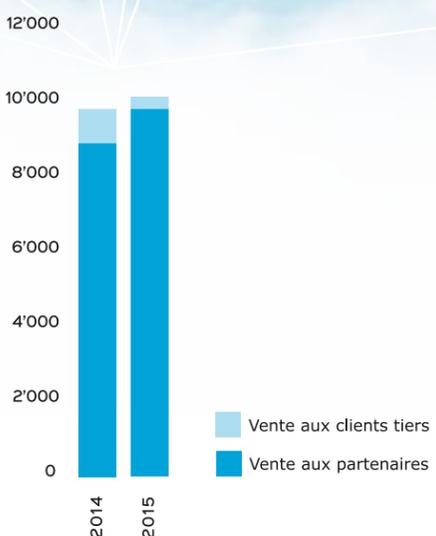
76 Nombre d'autorisations délivrées par l'Inspection fédérale des pipelines

0 Secteur identifié comme potentiellement à risques sur les gazoducs Gaznat

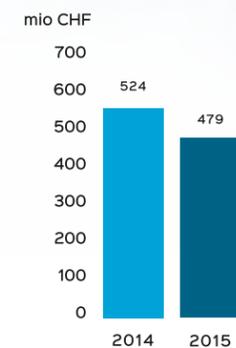
GWh Consommation de gaz naturel en Suisse



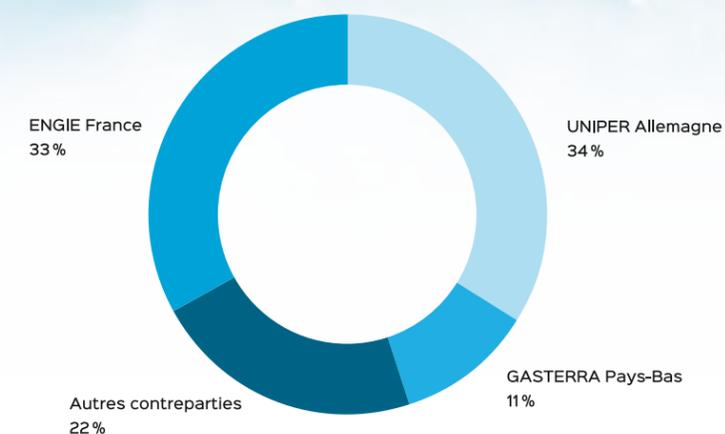
GWh Ventes de Gaznat en Suisse



Chiffre d'affaires en mio CHF



Répartition des approvisionnements





*49^e RAPPORT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION SUR LA
GESTION ET LES COMPTES*

EXERCICE 2016





SOMMAIRE

- 6** *Conseil d'administration et direction*
- 8** *Gaznat en bref*
- 10** *Message de M. Philippe Petitpierre*
- 12** *Message de M. René Bautz*
- 14** *Contexte général*
- 20** *Négoce*
- 26** *Réseau*
- 30** *Finances et Services*
- 34** *Ressources humaines*
- 38** *Participations*
- 42** *Recherche et développement*
- 44** *Organisation*

*CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ET DIRECTION*





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Philippe Petitpierre

Président et administrateur-délégué
Holdigaz SA, Vevey

Vice-président

Raphaël Morisod

Président Gazoduc SA, Sion

Vincent Collignon

Directeur commercial
Services Industriels de Genève

Pierre Gautier

Administrateur
Services Industriels de Genève

Jean-Yves Pidoux

Directeur
Services Industriels de la Ville de Lausanne

Claude-Alain Luy

Chef du Service du gaz et du chauffage à distance des Services Industriels de la Ville de Lausanne
Jusqu'au 12 février 2016

Marc-Antoine Surer

Chef de service commercial des Services Industriels de la Ville de Lausanne
Dès le 8 juin 2016

Antoine de Lattre

Directeur
Holdigaz SA, Vevey

Dominique Gachoud

Président
Groupe E Celsius SA, Fribourg

Remigio Pian

Directeur Énergie et Produits
Viteos SA, Neuchâtel

Caroline Cavaleri Rudaz

Secrétaire générale (hors Conseil)
Gaznat SA, Vevey

DIRECTION

René Bautz

Directeur général

Bernard Corminboeuf

Directeur
Responsable du Département Négocier

Gilles Verdan

Directeur
Responsable du Département Réseau

Henri Bourgeois

Directeur
Responsable du Département Finances et Services

ORGANE DE RÉVISION

KPMG SA, Lausanne

GAZNAT EN BREF

Siège social	Lausanne
Date de fondation	12 mars 1968
Capital-actions	CHF 27 millions
Exercice comptable	1 ^{er} janvier au 31 décembre

CHIFFRES ESSENTIELS

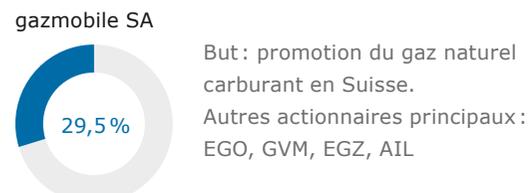
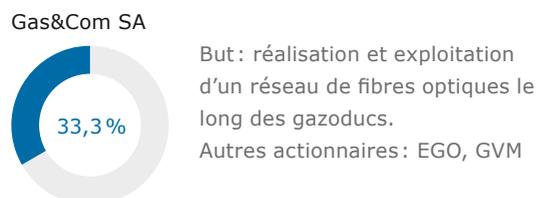
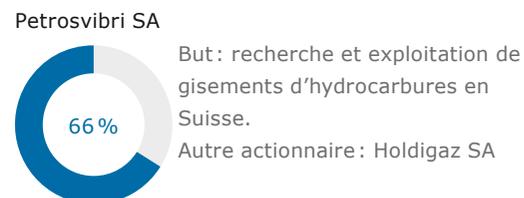
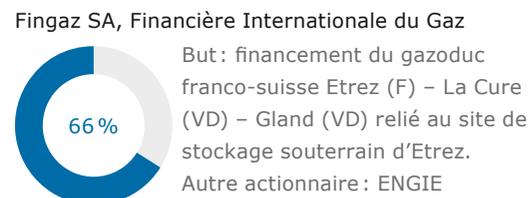
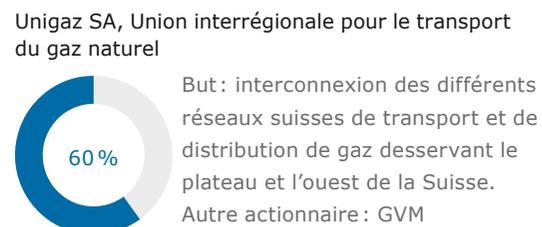
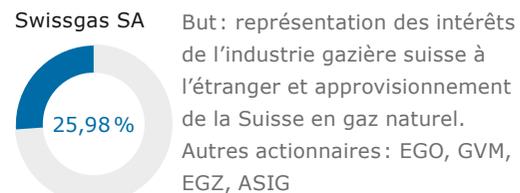
Consolidés (en milliers de CHF)	2016	2015	2014
Chiffre d'affaires	484'243	479'418	524'820
Amortissements	12'628	13'176	12'727
Capacité d'autofinancement	17'691	16'762	26'768
Total du bilan	394'074	376'044	411'330
Immobilisations nettes	228'477	223'741	233'110
Endettement net	89'433	64'121	84'003
Fonds propres	126'937	117'588	115'671
Énergie en GWh*	12'812	11'398	10'959
Puissance en MW	3'507	3'442	3'437

* Livraisons transportées par le réseau de Gaznat
Note: 1 GWh = 1 million de kWh = environ 90'000 m³ de gaz naturel

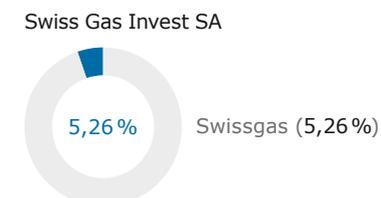
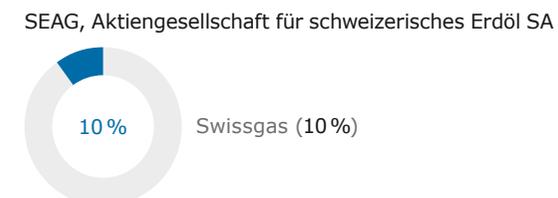
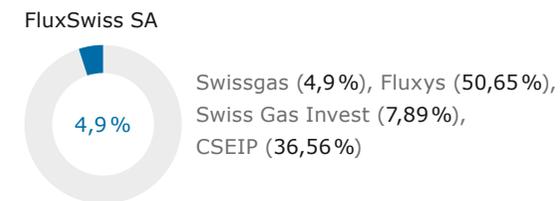
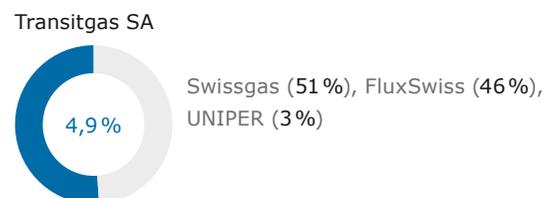
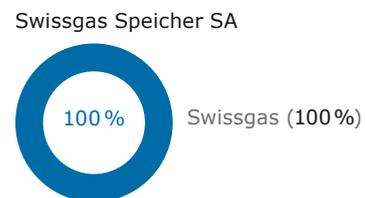
ACTIONNARIAT

Au 31 décembre 2016	Part au capital	Au 31 décembre 2016	Part au capital
Services Industriels de Genève	37,51 %	Groupe E Celsius SA, Fribourg	2,79 %
Commune de Lausanne	26,89 %	Commune d'Yverdon-les-Bains	2,25 %
Holdigaz SA, Vevey	15,56 %	Urbagaz SA, Orbe	0,86 %
Gazoduc SA, Sion	9,67 %	Commune de Sainte-Croix	0,66 %
Viteos SA, Neuchâtel	3,81 %		

PARTICIPATIONS



NOS PARTICIPATIONS VIA SWISSGAS



¹ Dont 65% à titre fiduciaire pour le compte des sociétés régionales (Gaznat : 30,769%)



MESSAGE DE M. PHILIPPE PETITPIERRE

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



LE GAZ NATUREL, UNE ÉNERGIE FIABLE AU CENTRE DES ENJEUX POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Changement de paradigme énergétique avec l'arrivée de la nouvelle administration américaine

L'élection du nouveau Président des États-Unis annonce un changement profond de la stratégie énergétique américaine, en donnant notamment la priorité aux énergies fossiles en matière de consommation énergétique. Avec 37,5% pour le pétrole, 27,3% pour le gaz naturel et 16% pour le charbon, soit près de 80% du bilan énergétique, les énergies fossiles vont à nouveau jouer un rôle déterminant dans la politique énergétique des USA. Le nouveau Président envisage par ailleurs de faire passer le crédit d'impôt à l'investissement à 10% contre les 30% actuels, ce qui va faire chuter la demande d'installations solaires de façon drastique.

L'administration américaine s'est donc déclarée en faveur d'un soutien massif à l'exploitation des gaz et pétroles de schistes : les effets ne se sont pas fait attendre puisque les premières mesures de soutien au développement de l'industrie américaine de l'exploitation des schistes, prises sous le règne du Président Obama déjà, ont eu un impact immédiat sur les prix de l'énergie outre-Atlantique. Ces derniers ont déjà fortement baissé, avec pour conséquence une amélioration de la compétitivité des entreprises américaines, la création importante d'emplois, des recettes fiscales et sociales revues à la hausse et une amélioration notoire de la balance commerciale américaine. La nouvelle administration américaine en a bien compris le mécanisme et elle compte dès lors augmenter les effets économiques positifs pour son pays, en appliquant les mesures prônées au cours de la campagne présidentielle, en vue d'un développement encore plus important des énergies fossiles dans le pays. Si nous ne partageons pas cette vision du développement unilatéral des énergies fossiles, au détriment du renouvelable, il faut tout de même en relever

les effets économiques qui apportent de l'eau au moulin des opposants aux renouvelables.

Les premiers effets se font déjà ressentir en Europe

Notre continent a déjà connu les premiers effets de cette politique américaine, à partir de 2015 déjà, en acceptant d'importer massivement du charbon américain de mauvaise qualité, à très bas prix, pour faire fonctionner les usines de production d'électricité européennes, notamment allemandes, entraînant la fermeture systématique des centrales européennes fonctionnant au gaz naturel. La conjonction de cette production d'électricité à partir de charbon à très bas coût d'une part, et la reprise de courant électrique éolien excédentaire, hautement subventionné par l'État allemand, d'autre part, ont entraîné un effondrement des prix de l'électricité en Europe, et notamment de celle importée en Suisse. Cette politique de prix a provoqué une très forte concurrence pour notre production endogène, notamment hydraulique, amenant cette dernière dans des difficultés de valorisation de sa production. Ce simple exemple des mécanismes politico-économiques d'une grande puissance mondiale qui veut reconquérir ses lettres de noblesse, en l'occurrence par rapport à l'économie de notre continent, devrait attirer l'attention de notre législateur et le mettre en garde contre les risques liés à la dépendance, notamment énergétique d'un pays. En favorisant la recherche et le développement de sources nouvelles en Suisse, que ce soit une énergie fossile comme le gaz naturel, qui est l'énergie fossile la moins polluante, ou que ce soient des énergies renouvelables, nos autorités pourront, par une politique volontariste, nous libérer des cautèles de l'importation d'énergies polluantes sur le choix desquelles elles n'ont aucune prise.

Stratégie énergétique 2050, un virage à ne pas manquer

Or, dans le programme de la stratégie énergétique 2050, on constate qu'aux plans politique et administratif, fédéral et cantonal, le rôle du gaz naturel n'est pas pris en compte, ou très largement sous-estimé. La contribution de notre énergie est indéniable au plan environnemental, notamment par sa contribution massive à la réduction du CO₂, et des particules fines, que ce soit pour le chauffage ou la mobilité, par rapport notamment au mazout ou au diesel. De plus notre proposition de mettre à moyen terme 30% de notre énergie gazière sous forme renouvelable dans le domaine de la production de chaleur, devrait être sérieusement prise en considération par nos autorités, faisant du gaz naturel l'énergie de transition par excellence.

Recherche et développement

L'industrie gazière suisse en général et Gaznat en particulier ont déployé d'importants efforts pour apporter de nouvelles solutions technologiques dans la combustion, dans la gestion et la réduction du CO₂, que ce soit en vue de son stockage ou de sa valorisation. Des projets novateurs ont ainsi vu le jour, comme le Power-to-gas, permettant de stocker dans les réseaux gaziers les excédents de production d'électricité d'origine éolienne par exemple. D'autres projets comme la méthanisation, chimique ou biologique, se développent et apportent de nouvelles propositions énergétiques, notamment renouvelables. Nos travaux sont aussi efficacement coordonnés à l'échelle européenne, démontrant ainsi la capacité de notre industrie gazière à s'engager vers un futur plus harmonieux au plan énergétique.

Quel lendemain pour le gaz naturel ?

L'industrie gazière suisse est prête à apporter sa contribution massive à la production d'électricité pour notre pays. La technologie, notamment des centrales chaleur force modernes est une réponse intelligente et efficace à la couverture des besoins en électricité de la Suisse en cas d'arrêt du programme nucléaire helvétique. Le Power-to-gas

sera aussi une réponse importante à la production d'électricité éolienne et une excellente combinaison énergétique. Enfin, et ce n'est pas la moindre des contributions dans laquelle notre industrie est prête à s'investir et à investir, la mobilité au gaz naturel : avec un mix de biogaz, les émissions des véhicules utilisant du gaz naturel comme carburant sont réduites de plus de 30% en CO₂, les émissions de particules fines sont réduites à néant et le prix du gaz naturel carburant est aussi une contribution économique appréciable, puisqu'aujourd'hui il est largement inférieur au prix de l'essence ou du diesel. Selon une très récente étude de l'Association transports et environnement, sur les 10 véhicules reconnus comme les meilleurs du marché suisse au plan environnemental, 8 fonctionnent au gaz naturel.

Il est de première importance que tous les acteurs, qu'ils soient du monde politique, de l'économie ou de l'énergie, prennent conscience du rôle que le gaz naturel pourra assurer à l'avenir, tant au plan énergétique qu'au plan climatique. Le gaz naturel est l'énergie la moins polluante des énergies fossiles, et c'est la seule qui pourra jouer un rôle important dans le domaine de la transition énergétique qui nous attend, non seulement à l'échelle nationale, mais au plan international aussi : le gaz naturel est vraiment la seule énergie qui puisse apporter une réelle contribution aux trois piliers du développement durable que sont la protection de l'environnement, la prise en considération des besoins sociaux et la poursuite d'un développement équilibré de notre économie. Il n'y a plus de temps à perdre !

Philippe Petitpierre, Président
Vevey, le 30 mars 2017





MESSAGE DE
M. RENÉ BAUTZ
DIRECTEUR GÉNÉRAL





LE GAZ NATUREL A UN RÔLE IMPORTANT À JOUER DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les dernières prévisions de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) tablent sur une croissance de la part du gaz naturel dans le mix énergétique mondial, à un taux moyen de 2% par année jusqu'en 2020. Ses qualités intrinsèques et environnementales lui garantiraient 29% des parts du marché mondial de la demande d'ici à 2060, selon les scénarios présentés au dernier Congrès mondial de l'énergie.

En 2016, la consommation européenne de gaz naturel a augmenté de 6,8% par rapport à 2015, en raison d'une utilisation plus intensive du gaz naturel pour la production d'électricité. Dans notre pays, la demande a également affiché une croissance soutenue, avec un taux de 5,1%.

Des températures moyennes sur la zone d'approvisionnement de Gaznat plus fraîches qu'en 2015 et des prix intéressants pour la production électrique ont favorisé une augmentation de 12,4% des quantités de gaz transportées sur nos réseaux par rapport à 2015, pour atteindre 12,8 TWh. Le marché international, très liquide, y compris en ce qui concerne le gaz liquéfié, a maintenu des prix bas pendant deux tiers de l'année écoulée, des prix qui se sont ensuite élevés à environ €20/MWh sur le dernier trimestre.

Dans ce contexte marqué par l'effet du fléchissement des prix, le chiffre d'affaires de Gaznat a progressé timidement de 1,5%, en dépit de l'augmentation du volume de gaz livré, pour totaliser CHF 484 millions sur l'exercice. La structure financière de l'entreprise demeure solide avec un taux d'endettement net de 75% et une capacité d'autofinancement s'élevant à CHF 17,7 millions.

Deux projets notables se distinguent sur l'exercice écoulé. Le fonds d'investissement Global Infrastructure Partners (GIP) a annoncé en 2016 son intention de vendre sa participation dans la société FluxSwiss Sàrl, laquelle commercialise la plus grande part des capacités de transport sur l'artère Transitgas. Gaznat a créé, avec d'autres entreprises gazières suisses, une société anonyme, Swiss Gas Invest SA, pour racheter une part de la participation de GIP. La société belge Fluxys et le fonds d'investissement Credit Suisse Energy Infrastructure Partners ont également acquis des parts. Par ailleurs, Gaznat a développé un nouveau modèle d'approvisionnement, avec et pour ses partenaires, qui bénéficient désormais de produits spécifiques, leur permettant de structurer directement leurs portefeuilles respectifs. Ainsi, la prise en considération des besoins de nos partenaires distributeurs de gaz s'en trouve affinée.

L'année écoulée a également été particulièrement riche en développements de projets législatifs dans le domaine de l'énergie, que ces derniers concernent la stratégie énergétique de la Confédération, la révision de la loi sur le CO₂ ou les travaux préparatifs en vue de l'élaboration d'un projet de loi sur l'approvisionnement en gaz. Les réseaux gaziers et le développement de projets de production de gaz renouvelable sont des éléments clés de la transition énergétique ; ils garantissent la sécurité d'approvisionnement et les besoins en flexibilité liés à l'utilisation croissante des énergies intermittentes.

Dans ce contexte en constante évolution, je tiens à remercier tous nos partenaires, nos actionnaires, ainsi que tout particulièrement nos collaboratrices et collaborateurs, sans lesquels le succès de cet exercice n'aurait pu se confirmer.

René Bautz, Directeur général
Vevey, le 30 mars 2017





CONTEXTE
GÉNÉRAL



LA GRANDE TRANSITION

Le dernier Congrès mondial de l'énergie à Istanbul a réuni plus de 5'500 délégués du monde entier, dont plus de 50 représentants de gouvernements au niveau ministériel. La Suisse était représentée par Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard.

La grande transition a été au centre des débats énergétiques tenant compte des défis environnementaux, du développement de nouvelles technologies, de la révolution digitale ainsi que des nouveaux modèles démographiques. Il ne fait aucun doute que la transition énergétique va modifier la manière dont le monde va produire et consommer de l'énergie à l'avenir. Les scénarios du Conseil mondial de l'énergie ont montré que la demande globale en énergie plafonnera aux alentours de 2030. Par ailleurs, on ne parle plus de pic pétrolier à la production mais de pic de la demande, notamment pour le pétrole et le charbon. Les efforts de décarbonisation devront être renforcés si l'on souhaite rester en deçà du budget carbone associé à l'objectif climatique de 2°C. Pour atteindre cet objectif climatique, les énergies renouvelables, particulièrement solaire et éolienne, sont appelées à augmenter de manière significative et pourraient atteindre une part de marché de 30% dans la production d'électricité d'ici à 2060.

Le gaz naturel, troisième vecteur énergétique au niveau mondial avec environ 24% de parts de marché, est appelé à accroître son importance dans le mix énergétique. Dans le scénario médian, il pourrait atteindre 29% des parts de marché d'ici à 2060, et deviendrait ainsi la première source d'énergie en termes de volume. Cette croissance sera surtout portée par l'Asie, l'Amérique du Sud et l'Afrique. Grâce à ses qualités intrinsèques, c'est la seule énergie fossile qui augmentera ses parts de marché.

Le Congrès mondial de l'énergie a démontré l'urgence de mettre en place des cadres politiques et institutionnels robustes, respectant les principes du trilemme énergétique : sécurité, équité et durabilité. La grande transition vers une meilleure sécurité d'approvisionnement, une égalité de traitement entre les pays et les régions, ainsi qu'une réduction des émissions de carbone est inéluctable. L'innovation technologique aura un rôle important à jouer dans ce contexte de transition globale.

LE GAZ NATUREL
DEVIENDRAIT AINSI LA
PREMIÈRE SOURCE
D'ÉNERGIE EN TERMES
DE VOLUME.



Les débats du Congrès mondial de l'énergie à Istanbul

ÉVOLUTION DU CADRE RÉGLEMENTAIRE EN SUISSE

Le rôle que peuvent jouer le gaz naturel et les gaz renouvelables tels que le biogaz doit être intégré dans les réflexions liées à la future stratégie énergétique. Une approche holistique est nécessaire ; elle seule permettra d'engager véritablement une réduction de l'empreinte carbone sans péjorer pour autant la compétitivité de la place économique suisse. Ce n'est pas avec des interdictions technologiques ou des approches partielles ou partisans que ces défis seront résolus, mais bien en tirant le meilleur parti de chaque variante utile à l'atteinte de l'objectif recherché.

Dans ce contexte, l'industrie gazière suisse a développé cinq thèses contribuant à alimenter le débat énergétique (voir encadré).

En ce qui concerne l'évolution législative, après le débat aux Chambres sur la stratégie énergétique de la Suisse, un référendum a été lancé par certains milieux arguant notamment du coût excessif de l'effort financier demandé, soit environ 200 milliards de francs. Le peuple s'est prononcé sur la révision de la loi sur l'énergie le 21 mai 2017.

Un projet de révision de la loi sur le CO₂ a également été présenté dans le courant de l'automne 2016. Bien que la ratification de l'accord de Paris (COP 21) semble rassembler une majorité pour soutenir cette loi au Parlement, le projet précité est très contesté. L'industrie gazière s'inquiète particulièrement de l'inégalité de traitement entre les domaines de la mobilité et du chauffage, de la hausse notable de la taxe sur le CO₂ propre à désavantager la place économique suisse ainsi que de l'interdiction potentielle de l'utilisation des chauffages à énergie fossile en cas de non atteinte des objectifs fixés.

Environ 30% du marché du gaz sont actuellement ouverts à la concurrence, consécutivement à l'entrée en vigueur d'une convention d'accès au réseau de gaz naturel conclue entre l'industrie gazière et les représentants des consommateurs industriels de gaz naturel depuis le 1^{er} octobre 2012. Une prochaine étape d'ouverture de l'accès au réseau est prévue grâce à l'introduction d'un nouveau modèle d'accès de tiers assorti de la mise en place d'une zone de bilan intégrée sur toute la Suisse. Le manque de consensus entre les parties liées a entraîné la suspension des travaux de révision de la convention.

ENVIRON 30%
DU MARCHÉ DU GAZ
SONT ACTUELLEMENT
OUVERTS À
LA CONCURRENCE.

Pendant ce temps, l'Office fédéral de l'énergie a poursuivi ses travaux préparatoires dans le cadre d'une future loi sur l'approvisionnement en gaz. L'industrie gazière y est étroitement associée par l'intermédiaire d'un groupe d'accompagnement. La branche gazière s'engage pour une loi-cadre fixant des principes généraux et appliquant le régime de subsidiarité. Les détails d'application devront être réglés dans les ordonnances correspondantes. Un avant-projet de loi sera probablement élaboré dans le courant de 2017.



LE GAZ, UN INCONTOURNABLE POUR NOTRE AVENIR ÉNERGÉTIQUE

- 1.** Le gaz joue un rôle clé dans la réforme énergétique. Il favorise l'avènement d'un approvisionnement énergétique durable et renouvelable en Suisse et préserve notre équilibre écologique, social et économique.
- 2.** Le gaz est l'énergie de substitution qui permet de réduire en un temps record les émissions de gaz à effet de serre imputables aux énergies fossiles dans des conditions mesurables et durables.
- 3.** Le gaz naturel, le biogaz et les infrastructures gazières jouent un rôle systémique dans notre avenir énergétique. La réforme énergétique ne peut aboutir qu'avec l'entremise du réseau gazier.
- 4.** L'écologisation du gaz naturel accentue la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La production indigène et l'importation de gaz renouvelables permettront de conquérir une part de 30% du marché de la chaleur d'ici à 2030.
- 5.** Le gaz comporte deux fondamentaux : les réseaux et la sécurité d'approvisionnement. Ces deux facteurs permettent le transport, le stockage et l'approvisionnement durable en énergie. Ils répondent à des critères de qualité très stricts. Il revient à l'industrie gazière suisse d'assurer une capacité d'approvisionnement constante, durable et économique tant sur le plan national qu'international.



LA FUTURE LOI FÉDÉRALE LAPGAZ EN BONNE VOIE

Bruno Le Roy, spécialiste Réseau à l'OFEN

Diplômé de l'École polytechnique de Paris avec un master obtenu à l'EPFL en ingénierie de l'environnement, cet ingénieur français arrivé en Suisse en 2012 a achevé sa formation dans le domaine électrique chez BKW, avant de passer à la section Réseaux de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), à Ittigen (BE). Il fait le point sur la future loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) prévue à l'horizon 2020.

Pourquoi la Confédération a-t-elle ressenti le besoin d'une loi sur l'approvisionnement en gaz ?

Le gaz constitue une part non négligeable de l'approvisionnement en énergie en Suisse. Jusqu'à présent, aucune loi fédérale sectorielle ne régle l'accès au réseau gazier, alors que le domaine de l'électricité bénéficie depuis dix ans de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl), entrée en vigueur en 2007.

Quelles sont les similitudes et les principales différences ?

Dans les deux cas, on peut différencier trois domaines distincts : la production, le réseau d'approvisionnement et la consommation proprement dite. La différence pour le gaz naturel réside dans le fait qu'il n'y a pratiquement pas de production en Suisse, la proportion de biogaz indigène n'atteignant pas 1%, un volume aujourd'hui extrêmement faible. Considérant les plus de 99% restants, on peut partir du principe que tout le gaz consommé en Suisse est importé.

À quel stade l'OFEN est-il dans l'avancée des travaux relatifs au projet de loi ?

Avant son entrée en vigueur, le projet de loi doit faire l'objet d'un Message du Conseil fédéral, passer par la procédure de consultation publique

et être adopté par les Chambres fédérales. La consultation est prévue pour l'année prochaine et son entrée en vigueur à l'horizon 2020-2021.

Que va changer la nouvelle loi dans le domaine du gaz ?

Actuellement, aucune loi sectorielle ne règle le marché du gaz en Suisse. L'article 13 de la Loi sur les installations de transport par conduites permet depuis 1963 de garantir au consommateur l'accès au réseau sous certaines conditions, et l'article 7 de la Loi sur les cartels prohibe les pratiques illicites d'entreprises ayant une position dominante, comme le refus d'accès au réseau. La nouvelle loi doit régler les problèmes résultant de la séparation des activités, jusqu'alors intégrées : la production ou l'acquisition de gaz sur le marché et l'utilisation du réseau jusqu'au consommateur final. Dans le domaine du gaz, il existe bien aujourd'hui une convention de droit privé, mise en œuvre par la branche gazière et les associations représentant les gros industriels, applicable si ces derniers désirent trouver un autre fournisseur que celui présent dans la région et se fournir directement sur le marché. Cette convention a fait l'objet d'un examen de la Commission de la concurrence (Comco), publié fin 2013. Dans ses conclusions, la Comco souligne notamment que l'accord de branche n'exclut pas de conclure à un abus de position dominante, selon examen au cas par cas. On peut en déduire que cet accord ne garantit pas une sécurité juridique complète. Favorisant une régulation globale du secteur gazier plutôt qu'une ouverture du marché à coup de décisions par le biais du droit de la concurrence, l'OFEN préfère prendre les devants avec les travaux sur la future loi sur l'approvisionnement en gaz.

Quels sont les autres aspects dans cette loi ?

Le projet de loi cherche à établir un équilibre entre un marché du gaz fonctionnel et un système garantissant la sécurité du réseau et de l'approvisionnement. Tout d'abord se pose la question de l'ouverture du marché. Il s'agit de définir quelles catégories de consommateurs pourraient disposer d'un libre accès au réseau, c'est-à-dire pouvant choisir leur fournisseur de gaz, et quels autres consommateurs seraient captifs, c'est-à-dire seraient fournis par l'entreprise locale d'approvisionnement en gaz et sans possibilité de changer de fournisseur. Par voie de conséquence, il s'agit aussi de définir des règles techniques et une régulation adéquate pour l'accès au réseau, afin de garantir aux consommateurs bénéficiant d'un libre accès au réseau des marchés compétitifs, ainsi que des règles d'équilibrage à respecter pour garantir la stabilité opérationnelle du réseau. Le projet de loi traite également des questions de la sécurité de l'approvisionnement, ainsi que de la séparation des activités relatives à la fourniture et au réseau. Enfin, pour garantir le respect des règles de marché et d'approvisionnement, la loi introduira une autorité de régulation de la même manière que la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) régule aujourd'hui le marché de l'électricité en Suisse. À l'heure actuelle, l'OFEN présente aux parties prenantes une vision globale du futur marché du gaz et ne souhaite pas déterminer à ce stade quels aspects seront réglés au niveau de la loi ou de l'ordonnance y relative, ou de manière subsidiaire dans les documents de la branche ou dans les lignes directrices des autorités.

Quelles sont les forces en présence ?

Les intérêts peuvent diverger entre certains consommateurs voulant disposer d'une grande flexibilité d'action sur le marché pour profiter des prix les plus attractifs et les gestionnaires de réseau qui doivent garantir une exploitation sûre et efficace de leur réseau. Il s'agit donc, pour les règles de fonctionnement d'un marché du gaz

libéralisé en Suisse, de trouver un compromis entre un système qui favorise la liquidité du marché et les échanges, et un système qui minimise les efforts de coordination, de régulation et les mesures pour garantir la stabilité du réseau. De plus, de nouveaux acteurs du marché vont apparaître, comme de nouveaux fournisseurs. D'un point de vue plus large, il ne faut cependant pas oublier que la Suisse reste un acteur marginal du marché européen du gaz, sa consommation étant comparable à celle de la ville de Hambourg. Elle n'exerce de loin pas une position dominante en Europe et achète son gaz dans les pays voisins, aux prix où elle le trouve. Enfin, il s'agit également de garder en mémoire que la Suisse est un pays où la proportion du transit est très élevée par rapport à la consommation domestique. Le gazoduc de Transitgas, lequel relie la France, l'Allemagne et l'Italie *via* la Suisse, est une artère très importante pour l'approvisionnement national.

Quel poids économique et politique l'OFEN accorde-t-il au gaz ?

Le secteur du gaz occupe une proportion minoritaire de collaborateurs par rapport à l'ensemble du personnel de l'OFEN. En l'occurrence, une dizaine de spécialistes à l'OFEN réservent une partie de leur temps de travail, outre leurs autres tâches, au projet de loi sur l'approvisionnement en gaz. Aujourd'hui, les perspectives de l'OFEN tablent sur une certaine réduction à long terme de la consommation de gaz en Suisse. Il reste cependant évident que le gaz est important pour la compétitivité de l'industrie et de l'économie suisses. Par exemple, de gros consommateurs industriels, comme l'industrie chimique et pharmaceutique, ne peuvent se passer du gaz.

La nouvelle loi s'inspire-t-elle de modèles étrangers ?

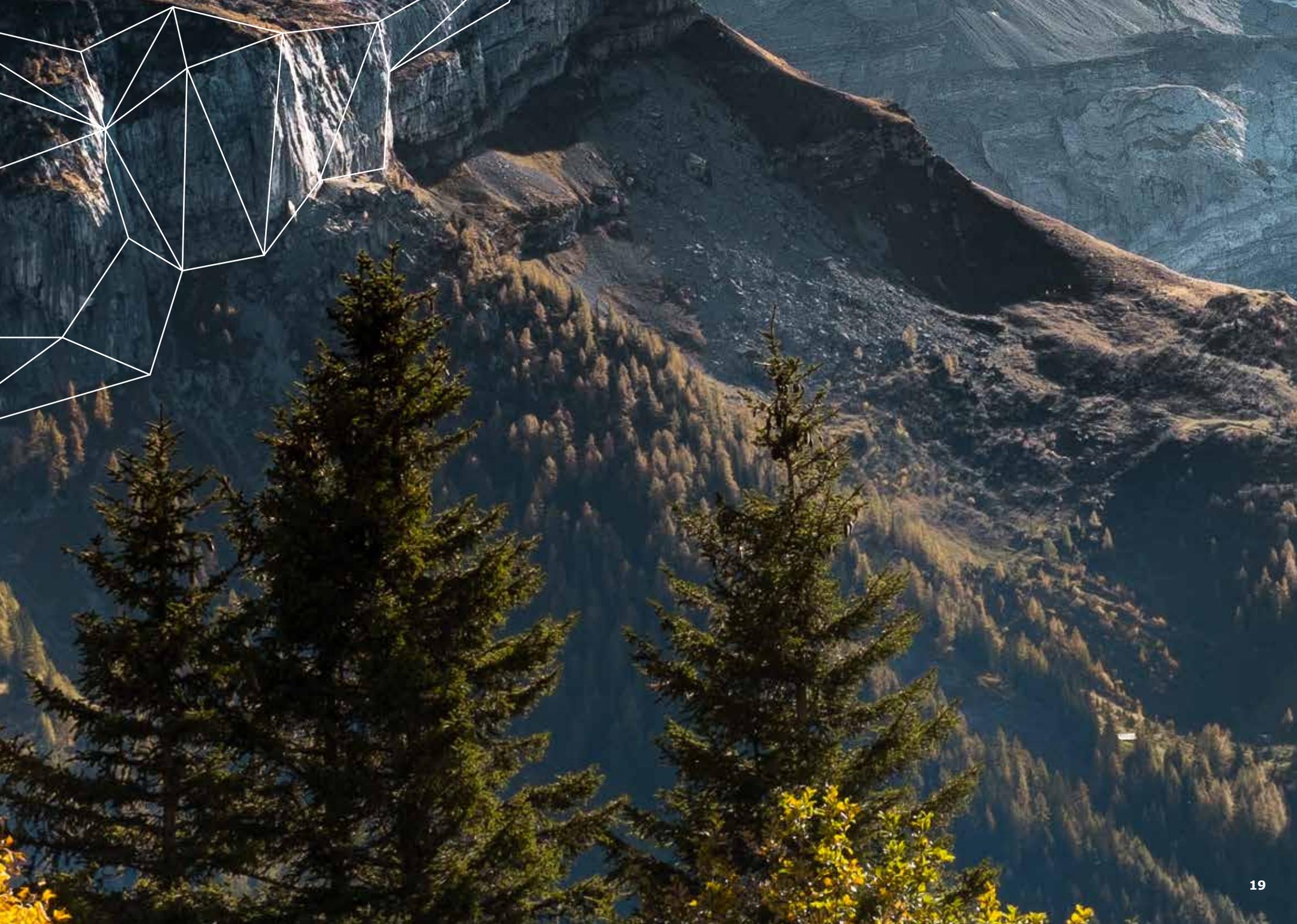
Il ne s'agit pas de réinventer la roue, mais aussi de prendre en considération ce qui a été mis en œuvre ou discuté dans le cadre de la convention privée de

la branche gazière. À ce titre, l'OFEN a toujours entretenu un dialogue avec les parties prenantes et tient régulièrement des séances d'information. Il s'agit également de prendre en compte le contexte européen. Depuis le début des années 2000, l'Union européenne a acquis une certaine expérience avec la libéralisation des marchés de l'énergie, et chaque pays membre a transposé les directives européennes dans son propre droit, tout en gardant ou développant des spécificités nationales. Il s'agit pour la Suisse d'être au possible compatible avec la législation européenne, tout en prenant prioritairement en compte les spécificités de son système d'approvisionnement.



Bruno Le Roy, spécialiste Réseau à l'OFEN





NÉGOCE

LA CONSOMMATION
DE GAZ NATUREL EN
SUISSE A CONNU UNE
HAUSSE DE 5,1% PAR
RAPPORT À 2015.

2016 – CONSOMMATION DE GAZ EN HAUSSE EN SUISSE

La consommation de gaz naturel en Suisse a connu une hausse de 5,1% par rapport à 2015, pour atteindre 39 TWh en 2016.

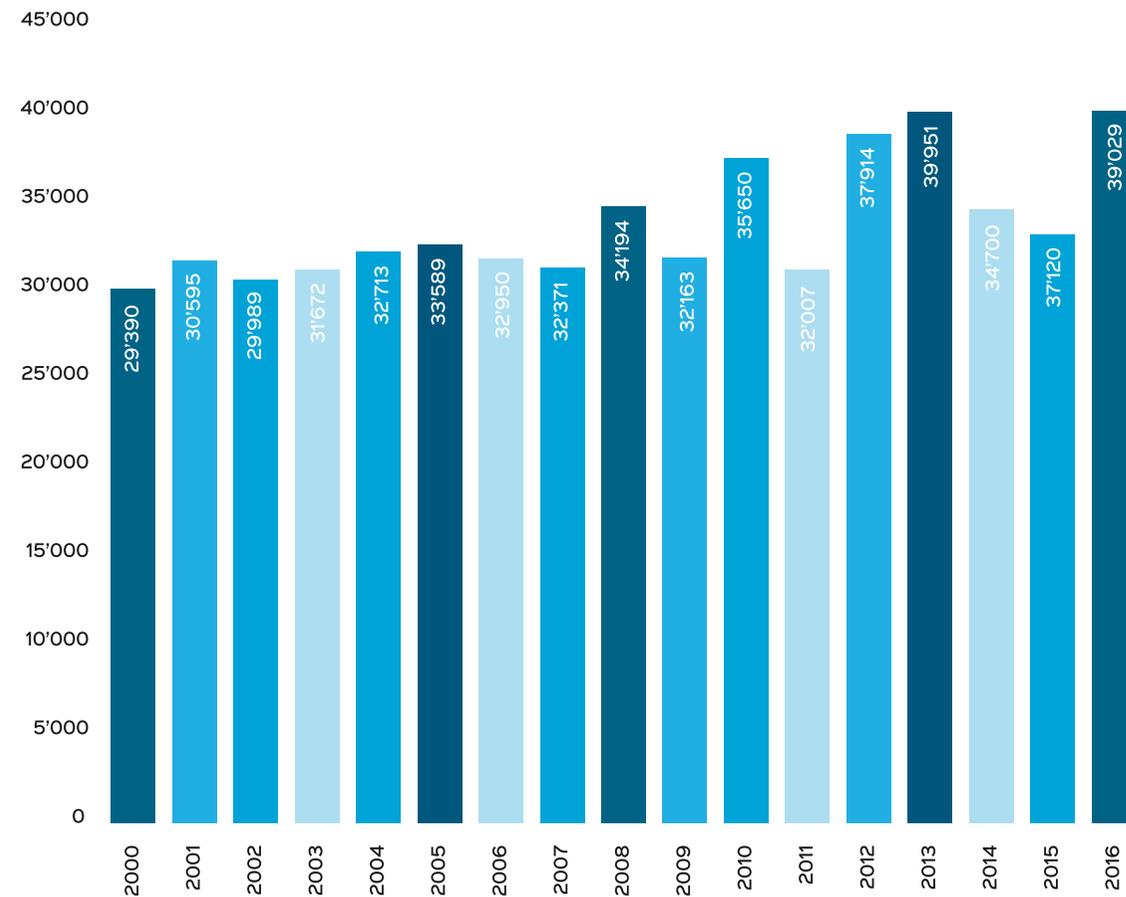
Comme l'année précédente, et selon MétéoSuisse, 2016 a été une année douce en comparaison avec la norme (période de référence 1981-2010). En moyenne nationale, l'année 2015 avait connu

un excédent thermique de 1,29°C par rapport à cette norme, battant de peu le précédent record de 1,24°C datant de 2011. L'année 2016, avec un excédent thermique de 0,7°C par rapport à la norme, n'a pas été aussi extrême, mais elle fait cependant partie des dix années les plus chaudes depuis le début des mesures en 1864. L'hiver 2015-2016 (trois mois, de décembre 2015 à

février 2016) a été le deuxième plus doux avec un excédent thermique de près de 4°C. L'année 2016, bien que douce dans son ensemble, a donc été plus fraîche que 2015. Ceci explique en partie l'augmentation de la consommation.

GWh

Consommation de gaz naturel en Suisse



DANS LA ZONE GAZNAT

Sur la zone couverte par Gaznat, les températures ont été légèrement plus fraîches (de 0,44°C) en 2016 qu'en 2015, tout en observant des excédents thermiques aux mois de janvier (1,3°C) et de février (3,4°C). Quant aux degrés-jours de chauffage annuels (DJC 20/12)² en 2016, ils ont été supérieurs de 4,4% à ceux de 2015. Pour la Suisse romande, le mois de janvier a été particulièrement clément : les températures relevées en font le troisième mois de janvier le plus chaud depuis 1989.

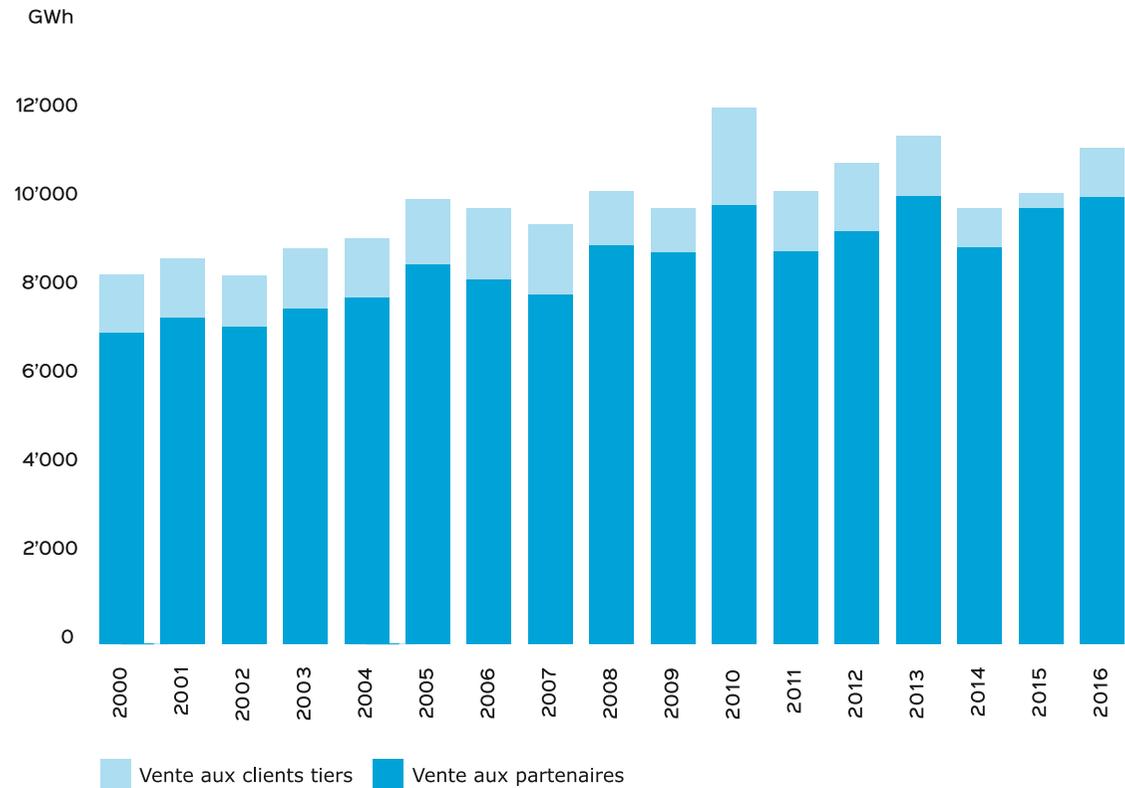
Les quantités de gaz naturel livrées par Gaznat à ses partenaires et à ses clients directs ont totalisé 10'859 GWh.

Elles sont en hausse de 12,3% par rapport à 2015. Les températures légèrement plus froides expliquent en partie ces augmentations. Les conditions pour la production d'électricité à partir du gaz naturel se sont également améliorées et les consommations pour ces applications sont également en hausse. Enfin, certains clients directs industriels ont choisi Gaznat pour conclure un contrat de fourniture, ce qui représente une avancée positive.

En tenant compte des corrections climatiques, la consommation des partenaires de Gaznat (actionnaires-preneurs) est en hausse de 2,1% par rapport à celles de l'année dernière.

LES QUANTITÉS DE GAZ NATUREL LIVRÉES PAR GAZNAT À SES PARTENAIRES ET À SES CLIENTS DIRECTS ONT TOTALISÉ 10'859 GWH.

Ventes de Gaznat en Suisse



² Degrés-jours de chauffage 20/12 : lorsque la température moyenne journalière extérieure est inférieure à 12°C, les DJC 20/12 se calculent par la différence entre 20°C et cette température.

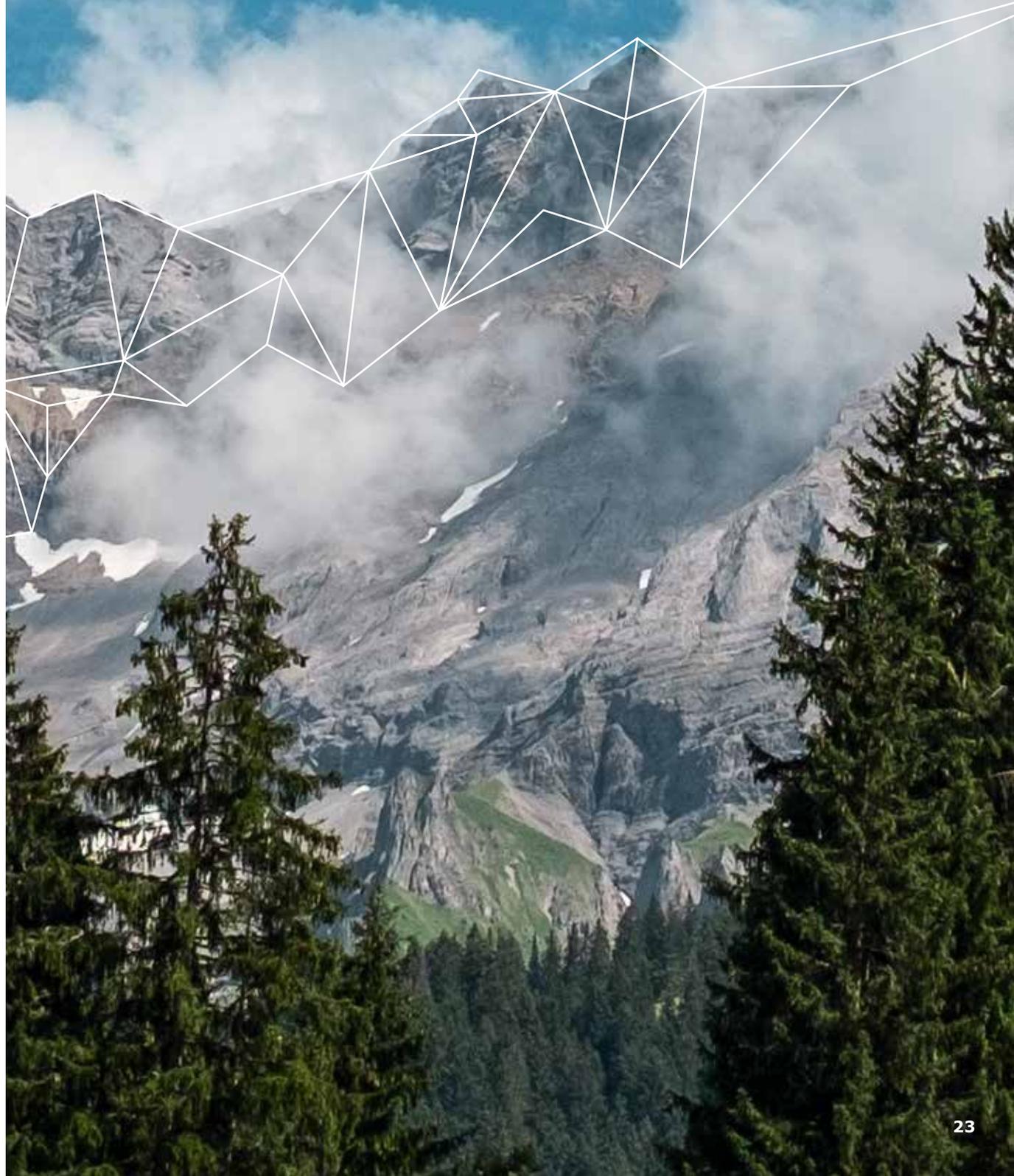
ÉVOLUTION DES PRIX DU MARCHÉ DU GAZ EN FORTE HAUSSE EN FIN D'ANNÉE

Les prix des marchés en Allemagne (NCG) et aux Pays-Bas (TTF) ont varié entre €11,3 et €15,5/MWh pendant les neuf premiers mois de l'année. Ils ont même atteint très ponctuellement €10,8/MWh entre la mi-août et la mi-septembre.

Le quatrième trimestre a connu une hausse marquée puisque ces prix ont accusé une augmentation de 50% entre le début du mois d'octobre et la fin du mois de décembre, l'année se terminant avec des prix de l'ordre de €19 à €20/MWh. La majorité des pays européens ont subi des températures inférieures aux normales saisonnières en fin d'année, à quoi il faut ajouter des problèmes avec les centrales nucléaires en France et une forte hausse des prix du charbon, provoquant un recours accru aux centrales à gaz. Tous les facteurs étaient donc réunis pour une telle augmentation des prix.

PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS : TENDANCE PROGRESSIVE À LA HAUSSE

Le 15 janvier 2016, avec \$28,9, le prix du baril de Brent a atteint son niveau le plus bas depuis le début 2013. Depuis, la tendance générale a été à la hausse. En fin d'année 2016, le baril se situait à \$56,8. Les prix des contrats à long terme indexés sur ceux des produits pétroliers, en particulier sur des moyennes de prix durant des périodes de cinq à huit mois, ont suivi donc cette évolution de façon légèrement différée.



ADAPTATION DU PORTEFEUILLE GAZNAT

De façon générale, les conditions des contrats d'approvisionnement à moyen et long termes ont évolué de manière significative ces dernières années. Auparavant, ils étaient caractérisés par des prix indexés sur ceux des produits pétroliers et par des quantités minimales à prendre en charge. Par ailleurs, ce type de contrat présentait la particularité d'une double contrainte : celle pour le fournisseur de délivrer au client une quantité annuelle maximale, et celle pour le client d'enlever et/ou de payer une quantité minimale, souvent de l'ordre de 70 à 80% de la quantité maximale annuelle. Cette flexibilité permettait de gérer les fluctuations climatiques d'une année à l'autre. Désormais, les contrats à moyen et long termes comportent de plus en plus d'indexations aux prix de marché et des contraintes de quantités minimales le plus souvent fortement réduites, parfois même annulées. Dans ce contexte, le pôle court terme a pu désormais profiter cette année d'opportunités sur le marché et a également porté son attention sur l'optimisation de la valorisation des actifs non utilisés.

Quant aux indexations, bon nombre des contrats d'approvisionnement ont été adaptés. De plus, dans certains cas, une transition vers une complète indexation « gaz marché » a été négociée.

Finalement, à la fin de l'année 2016, 20 à 25 % des approvisionnements de Gaznat restent encore indexés sur les produits pétroliers, la majeure partie étant à présent dépendante des prix de marché, soit par l'intermédiaire des indexations des contrats à moyen et long termes, soit à travers les achats sur les marchés. Les prix à l'importation se présentent à la fin de l'année en légère baisse par rapport à ceux du début 2016. Cependant, du

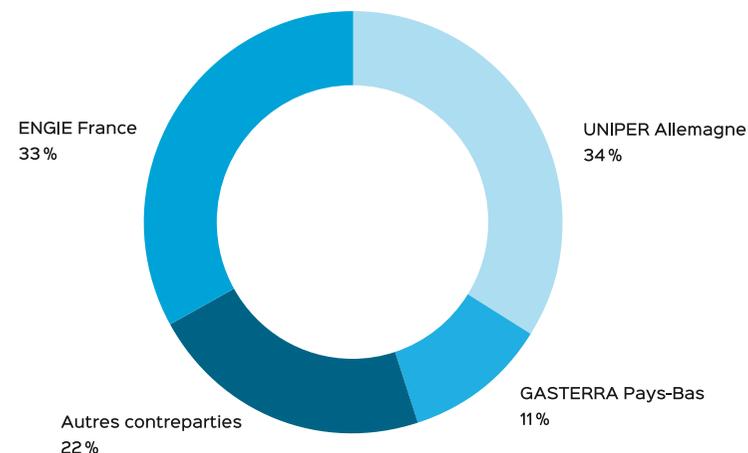
fait de températures plus basses, ces derniers sont tendanciellement à la hausse au début de l'année 2017 par rapport à la période correspondante en 2016.

Des négociations ont été entreprises entre GasTerra et Swissgas d'une part, ainsi qu'entre Uniper (E.ON avant la fin 2015) et Swissgas d'autre part, afin d'améliorer les conditions de ces contrats. L'avenant au contrat entre GasTerra et Swissgas est entré en vigueur au printemps 2016. Celui entre Swissgas et Uniper était en voie de conclusion à la fin de l'année 2016 et impactera les livraisons de gaz des années 2018/2019 et 2019/2020.

Les contrats à long terme restent la colonne vertébrale de l'approvisionnement de Gaznat. Ils sont progressivement adaptés pour tenir compte des conditions du marché. Ils contribuent toujours à la sécurité d'approvisionnement, indispensable dans la mesure où il n'existe pas de gisements actuellement exploités en Suisse. Dans le contexte du développement progressif des places de marché, la structure des contrats d'approvisionnement est ainsi en mutation. L'adaptation de la structure des contrats est par conséquent un enjeu important pour répondre aux contraintes de sécurité d'approvisionnement d'une part, et pour tenir compte de la volatilité des marchés de l'autre.

20 À 25%
DES APPROVISIONNEMENTS
DE GAZNAT RESTENT
ENCORE INDEXÉS
AUX PRODUITS PÉTROLIERS.

Répartition des approvisionnements



UN EFFORT ACCRU POUR LES SERVICES PARTENAIRES ET CLIENTS

Dans la suite des développements opérés en 2015, les services aux partenaires et aux clients ont encore été étoffés cette année au sein du département Négoce de Gaznat. De nouveaux services ont en effet été proposés aux partenaires, en particulier sous forme d'informations sur l'évolution des marchés et sur les possibilités pour les partenaires d'acheter ou de vendre des quantités de gaz à prix de marché par l'intermédiaire d'une plateforme informatique simple et sécurisée.

DE NOUVEAUX SERVICES ONT EN EFFET ÉTÉ PROPOSÉS AUX PARTENAIRES AFIN D'AMÉLIORER LEUR COMPÉTITIVITÉ SUR UN MARCHÉ TOUJOURS PLUS CONCURRENTIEL.

En outre, les conditions de prix des contrats d'approvisionnement à moyen et long termes ont été substantiellement modifiées. Ces adaptations ont pour conséquence une volatilité des prix fortement accrue. Auparavant, les prix des contrats à long terme étaient indexés sur des moyennes de prix des produits pétroliers (de cinq à huit mois), ce qui induisait des variations différées et amorties par rapport aux sous-jacents. Avec des indexations directes sur les prix des marchés du gaz, les prix des contrats actuels subissent des variations

immédiates et potentiellement importantes. Différents outils ont été déployés pour permettre aux partenaires de limiter ces fluctuations en tenant compte de leurs besoins propres.

Enfin, le groupe de travail, composé de représentants des partenaires et de Gaznat, chargé de travailler sur un nouveau modèle d'approvisionnement des partenaires, a poursuivi ses travaux pendant l'année 2016. De nouveaux produits ont été développés et sont désormais mis à disposition des distributeurs, afin d'améliorer leur compétitivité sur un marché toujours plus concurrentiel.

Ces développements permettront de mieux comprendre les besoins des partenaires Gaznat et de développer des outils au plus proche de leurs préoccupations et de leurs objectifs.

BERNARD CORMINBOEUF, UN DIRECTEUR À L'HEURE DU BILAN

Entré chez Gaznat en 1992, le responsable du département Négoce prend sa retraite.

Comment un Fribourgeois né en Belgique a-t-il trouvé sa voie dans le domaine du gaz en Suisse romande ?

Originaire de Domdidier (FR), mon père s'était expatrié dans les années 50, à Tournai, pour travailler dans le textile en Belgique. Après mes études d'ingénieur mécanicien à la Faculté de Mons, j'ai été engagé par l'EPFL au Laboratoire de

mécanique des sols et des roches, où je me suis occupé de thermique des nappes souterraines. À la fin de ce mandat, j'ai été embauché par Landis & Gyr Energy Management à Lausanne, où j'ai travaillé dans le développement d'outils informatiques de surveillance des réseaux de transport d'électricité et d'aide à la gestion des réseaux de distribution d'énergie. En 1992, Gaznat m'a engagé à Aigle pour m'occuper des achats et ventes de gaz (y compris du dispatching à l'époque) en tant qu'adjoint au chef du département commercial et mouvements de gaz. J'ai repris le poste de ce dernier à son départ à la retraite.

Comment s'est déroulée la transition de l'électricité au gaz ?

Après 12 ans, une de mes tâches majeures a consisté à séparer les activités dispatching du département commercial et à les transmettre au département Réseau. Le gaz naturel provenait de Russie, d'Allemagne, des Pays-Bas et de France, mais un certain nombre de contrats mêlaient les activités service, transport et achat de gaz. Il a donc fallu adapter ces contrats pour les rendre conformes aux réglementations européennes.

En outre, entre 1992 et 2017, les pointes de consommation ont presque doublé, passant *grosso modo* de 2'000 à 3'600 MW. Pour répondre à cette évolution, le réseau a considérablement évolué avec de nouveaux gazoducs, dont le dernier en date à avoir été mis en service est le tronçon Trélex-Colovrex dans la région de Genève. Les contrats d'approvisionnement ont également été renforcés. Le développement du marché s'est accru avec l'apport de nouveaux clients industriels.

Comment voyez-vous l'avenir du gaz en Suisse ?

Deux projets importants d'usines thermiques au gaz naturel pourraient se développer à Chavalon (VD) et Cornaux (NE). Le gaz naturel favorise la transition énergétique à l'horizon 2050. À cette date, Berne mise à la fois sur le développement

des énergies renouvelables et sur des économies de consommation, ce qui me paraît un double pari assez ambitieux.

En ce qui concerne l'avenir de l'approvisionnement, il faut chercher à mieux utiliser les conduites et les moyens de transport à disposition. Mieux utiliser aussi le méthane produit à partir de végétaux, comme le biogaz, et développer de manière générale une énergie renouvelable. Relevons également la technologie du Power-to-gas, une technique qui repose sur la transformation d'électricité renouvelable excédentaire en gaz et permet de le stocker dans les installations gazières. Des projets pilotes existent notamment en Suisse et en Allemagne.

À l'heure du bilan, que retenir-vous des 25 années passées chez Gaznat ?

En 25 ans, le changement a été continu : pas une année semblable à une autre. Depuis 1992, le réseau s'est considérablement amélioré, les contraintes sont devenues plus commerciales. Les marchés se sont ouverts à une vingtaine de fournisseurs. Gaznat vend aussi du service, l'objectif étant toujours d'optimiser le prix du gaz. Toutefois, les clients ne perçoivent pas toujours le bénéfice de cet effort, car la baisse du prix du gaz est compensée par des taxes, telles que la taxe sur le CO₂.





RÉSEAU

EN 2016, LA POINTE DE
PUISSANCE MESURÉE
SUR LE RÉSEAU DE
GAZNAT A ATTEINT
3'507 MW.

3'507 MW

En 2016, la pointe de puissance mesurée sur le réseau de Gaznat a atteint 3'507 MW, une valeur légèrement supérieure à celle de 2015 (3'442 MW). Quant aux quantités de gaz transportées, elles ont bénéficié en 2016 d'une augmentation marquée de 12,4 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre 12'812 GWh. Ces résultats s'expliquent par une augmentation sensible des quantités transportées, tant pour le secteur de l'activité industrielle que pour celui du chauffage.

AU SERVICE DE SES CLIENTS

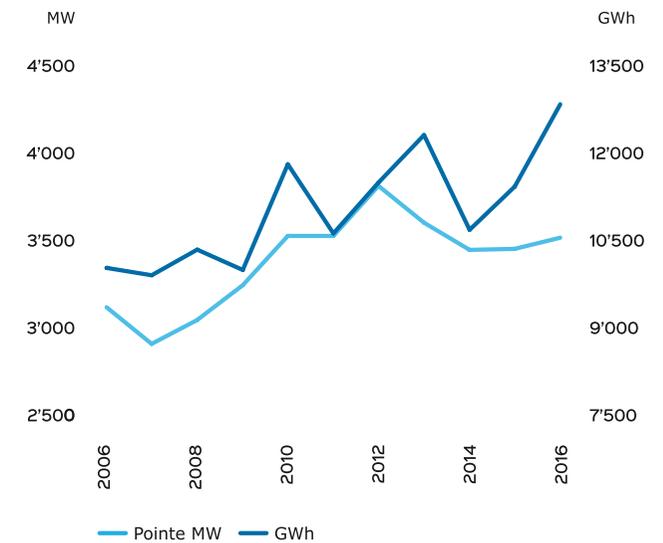
Durant l'année écoulée, Gaznat a œuvré sur plusieurs projets d'études et de réalisations d'envergure :

- la mise en service d'un nouveau poste de détente et de comptage pour un client industriel ;
- la réalisation et mise en service d'un nouveau poste de détente et de comptage à Saillon, pour la société Sogaval ;
- la modernisation d'un poste de détente et de comptage existant pour un autre client industriel.



Le nouveau poste de détente et de comptage de Saillon, d'une capacité de 14'000 Nm³/h (150 MW), a été mis en service en juin 2016.

Puissance maximale et quantités transportées



Les travaux pour augmenter la capacité du poste et le modifier, en vue d'assurer une redondance intégrale par deux lignes d'alimentation, ont été réalisés tout en assurant la continuité de l'alimentation du site industriel par la mise en place d'une installation mobile.

SÉCURITÉ

La sécurité de notre infrastructure pour la population est l'une des priorités principales de Gaznat.

À ce titre, différentes mesures ont été prises durant cette année dans le but de garantir, voire d'augmenter sensiblement, la sécurité des installations de transport dans les domaines suivants :

- la surveillance des travaux de tiers à proximité des installations gazières : 76 autorisations ont été délivrées par l'Inspection fédérale des pipelines, soit une légère diminution de 5% par rapport à 2015 ;
- la surveillance hebdomadaire par survol de l'entier des gazoducs, qui a mis en évidence 7 cas de travaux de tiers sans autorisation préalable ;
- la pose de dalles dans plusieurs secteurs dans le but d'assurer une protection mécanique supplémentaire des conduites ;
- l'analyse d'éventuelles contraintes sur les gazoducs provenant de mouvements de terrains en sous-sol (dangers naturels). Cette opération a été rendue possible par l'examen de différentes données obtenues lors des contrôles d'intégrité des gazoducs réalisés par piston intelligent tous les 10 ans. Aucun secteur n'a été identifié comme potentiellement à risques.



La pose de 125 dalles sur la commune genevoise de Meyrin, sur une longueur totale de 250 m, a été effectuée durant l'été 2016.

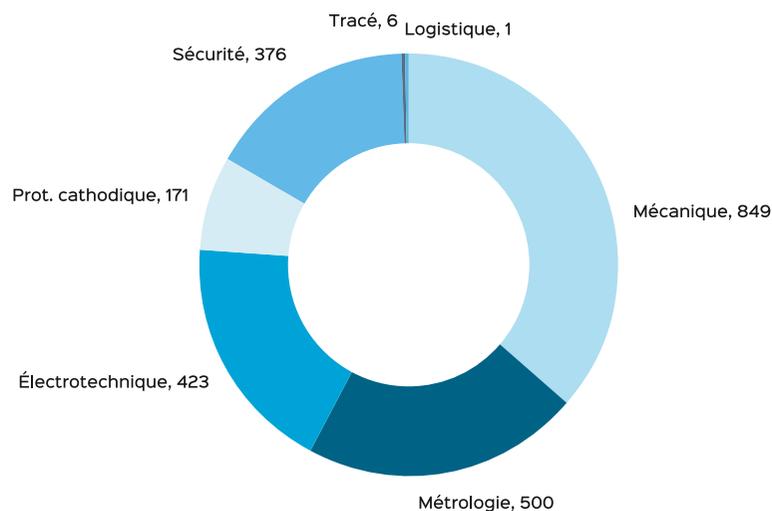


Piston intelligent pour le contrôle d'intégrité d'un gazoduc.

LA SÉCURITÉ
DE NOTRE
INFRASTRUCTURE
EST L'UNE DES
PRIORITÉS
PRINCIPALES
DE GAZNAT.



Bons de travaux 2016, par domaine technique



MAINTENANCE

2'326 bons de travaux ont été générés et traités en 2016, dont 1'781 actions effectuées à titre préventif dans le but de garantir une haute disponibilité de l'infrastructure gazière. Ceux-ci ont été réalisés sans restriction de capacité de transport et sans interruption des livraisons des clients raccordés au réseau de transport de Gaznat.

UN PREMIER PAS VERS LA DIGITALISATION

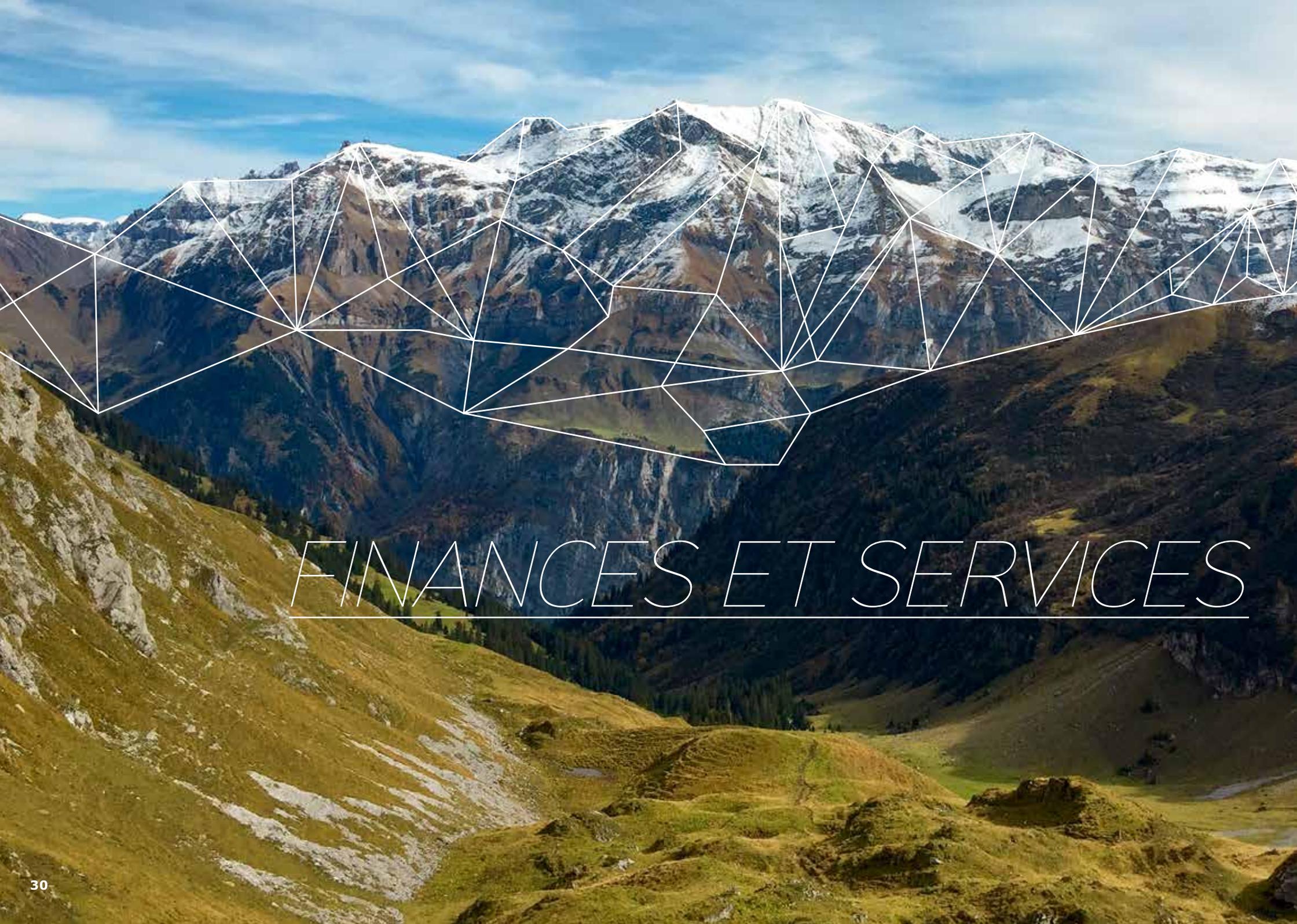
Depuis plusieurs années déjà, Gaznat met un extranet à disposition de ses clients utilisant son réseau de transport. Outre les données de consommation, le suivi du stock en conduite, ainsi que différentes informations relatives à la qualité du gaz, cette plateforme a été complétée durant l'année 2016 par de nouvelles fonctionnalités dans le but de répondre aux attentes de ses clients. Les nouvelles fonctionnalités sont les suivantes :

- la définition de seuils d'alarme par rapport aux quantités horaires transportées avec envoi d'un message par courrier électronique à différents destinataires ;
- le développement de l'extranet pour un usage sur les appareils mobiles.



Modernisation du poste d'interconnexion entre plusieurs gazoducs dans la région genevoise.





FINANCES ET SERVICES

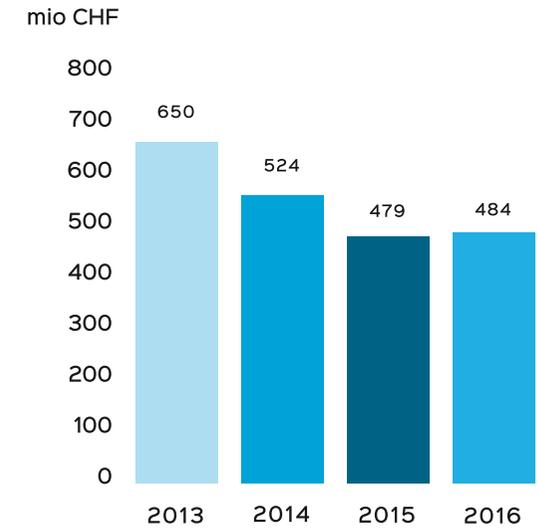


Après trois années de recul lié en grande partie à la chute des prix du gaz sur les marchés et au renforcement du franc suisse par rapport à l'euro, le chiffre d'affaires de Gaznat SA a progressé de 1,5% en 2016 pour s'établir à CHF 484 millions. L'augmentation des ventes concerne aussi bien le département Négoce, avec une augmentation des volumes vendus de 12%, que le département Réseau, qui a accru ses ventes de 1,5%.

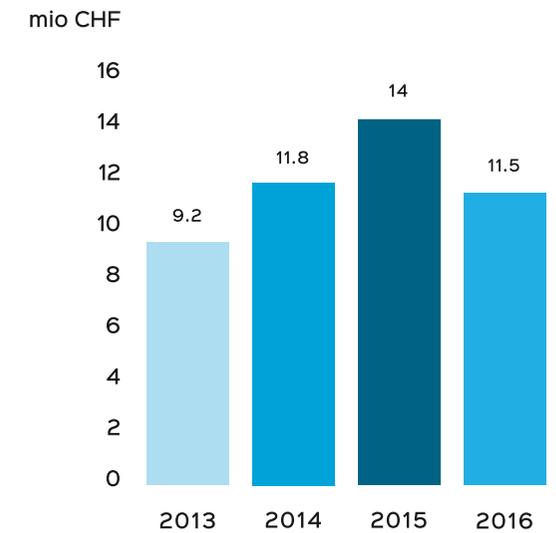
La marge brute d'exploitation est elle aussi en hausse de 12%, et le résultat net est en léger recul par rapport à l'exercice précédent, à CHF 11,5 millions. La marge nette atteint ainsi 2,5% du chiffre d'affaires.

LE CHIFFRE
D'AFFAIRES DE
GAZNAT A
PROGRESSÉ DE
1,5% EN 2016 POUR
S'ÉTABLIR À
CHF 484 MILLIONS.

Chiffre d'affaires



Résultat net



La structure financière du groupe reste très solide, avec un endettement net consolidé de CHF 89 millions, soit un taux d'endettement net de 75% (endettement net consolidé divisé par fonds propres). Le taux moyen de la dette reste bas, à 2,3%, et sa maturité (durée résiduelle moyenne des emprunts avant remboursement) recule d'un an pour atteindre 3 ans et 2 mois. La prochaine grande échéance de refinancement est fixée à juin 2018.

Face à la recrudescence et la sophistication croissante des risques liés à la cybercriminalité, l'équipe informatique s'est employée, en 2016, à poursuivre le renforcement de la sécurité des systèmes et des procédures informatiques. Un nouvel entrepôt de données (Datawarehouse) centralise désormais les données de consommation des clients et un nouveau progiciel de gestion (ERP) a été choisi à l'issue d'une procédure de marché public. Les nouvelles exigences réglementaires

dans le négoce du gaz et des produits dérivés (EMIR/REMIT) ont également mis à contribution les équipes du département.

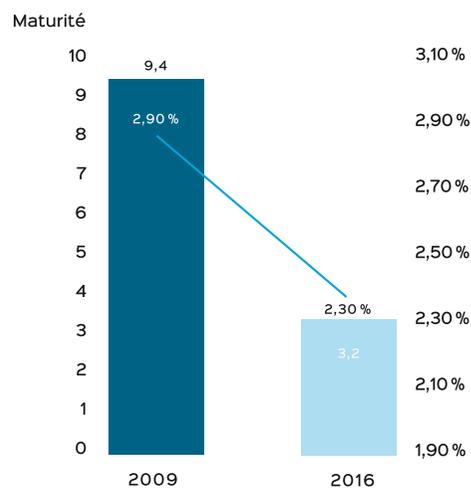
En 2016, le département a accueilli un nouveau responsable Mobilité, dont la mission sera d'insuffler un nouvel élan à la mobilité au gaz naturel/biogaz en Suisse romande.

La nouvelle communication institutionnelle, qui illustre la volonté de l'entreprise de placer résolument ses partenaires et clients au centre de ses préoccupations, a été lancée début 2016 et a été déclinée dans plusieurs médias.

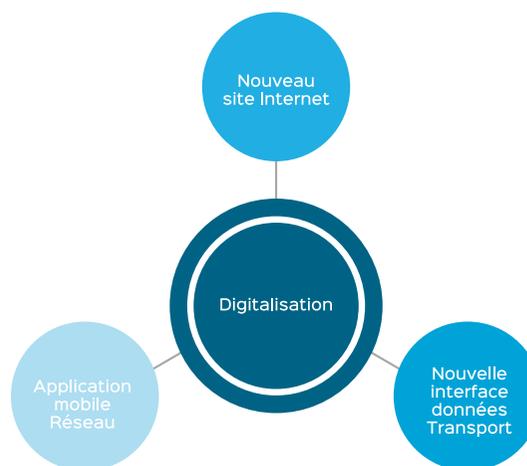
Finalement, l'année 2017 sera placée sous le signe de la digitalisation avec la mise en place d'une nouvelle interface pour la gestion des données Transport, le lancement du nouveau site Internet et celui d'une application mobile pour le département Réseau.

L'ANNÉE 2017
SERA PLACÉE
SOUS LE SIGNE
DE LA DIGITALISATION.

Maturité et taux moyen de la dette



Les 3 axes de la digitalisation



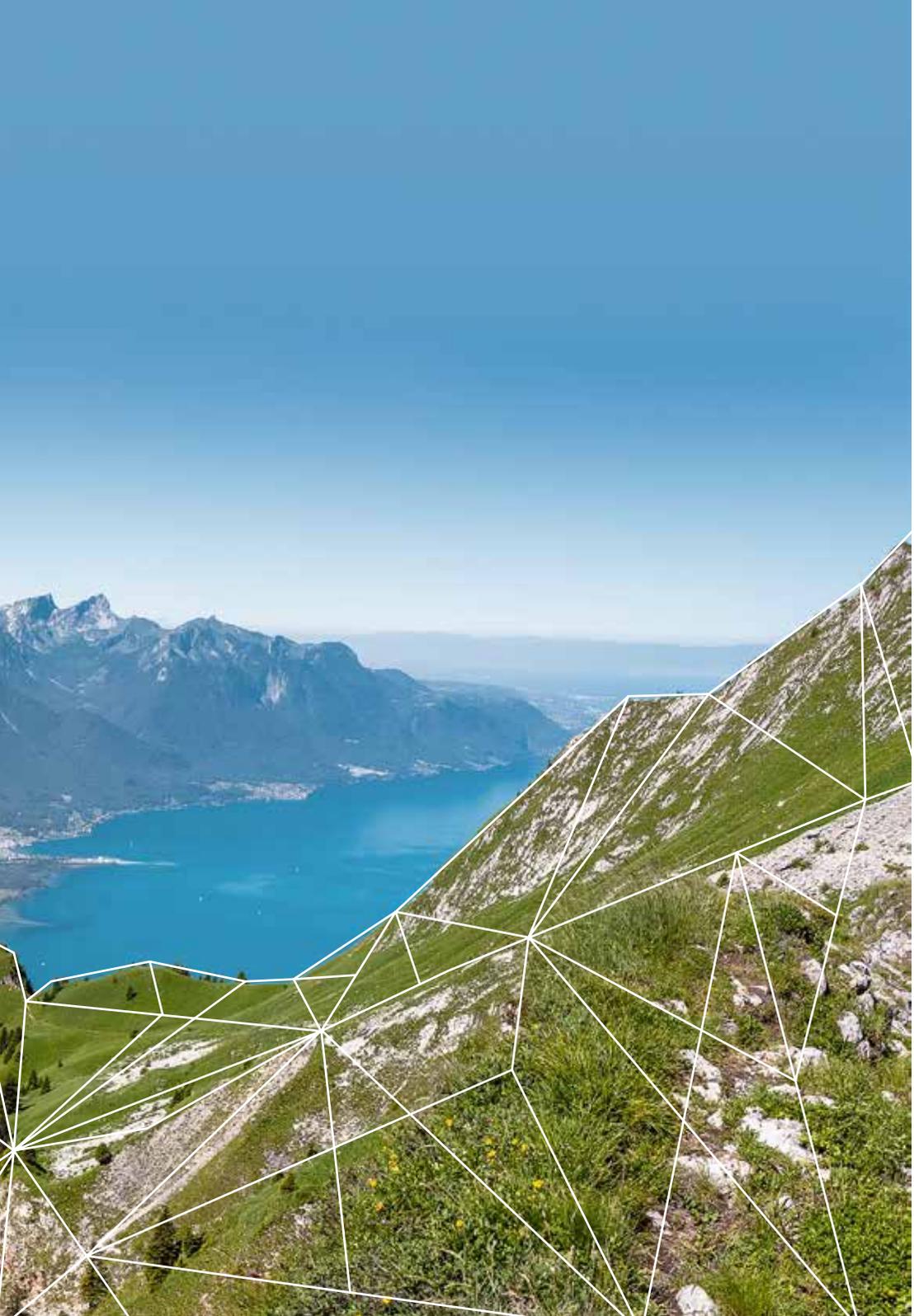
■ Maturité (en années) — Taux moyen (en %)





RESSOURCES HUMAINES





ÉVOLUTION DU RÉGIME DE PRÉVOYANCE

Les Ressources humaines ont relevé un défi particulier consistant à faire évoluer le régime de prévoyance de l'entreprise. Gaznat a choisi, en septembre 2016 et après consultation de son personnel, de quitter la Caisse de Pension Énergie Coopérative (système en primauté des prestations) avec effet au 31 mars 2017.

D'importants travaux d'études, de nombreuses séances d'information collectives et individuelles ont été menés pour expliquer les enjeux aux collaborateurs et trouver ainsi une solution d'assurance pérenne et attractive. Le personnel a voté à l'unanimité en faveur d'un changement de régime (système à primauté des cotisations) auprès de la Fondation de la Caisse de Pension Énergie. Gaznat s'est engagée à garantir l'équivalence des prestations par des mesures financières compensatoires pour tous ses collaborateurs sans distinction d'âge ou d'ancienneté. Cet investissement particulièrement généreux s'intègre dans une politique de fidélisation et de valorisation des ressources humaines. Gaznat maintient ainsi son lien avec une institution de prévoyance du secteur énergétique, mais intègre une structure juridique plus moderne et financièrement plus solide.

LE PERSONNEL A
VOTÉ À L'UNANIMITÉ
EN FAVEUR D'UN
CHANGEMENT DE
RÉGIME (SYSTÈME
À PRIMAUTÉ DES
COTISATIONS) AUPRÈS
DE LA FONDATION DE
LA CAISSE DE PENSION
ÉNERGIE.

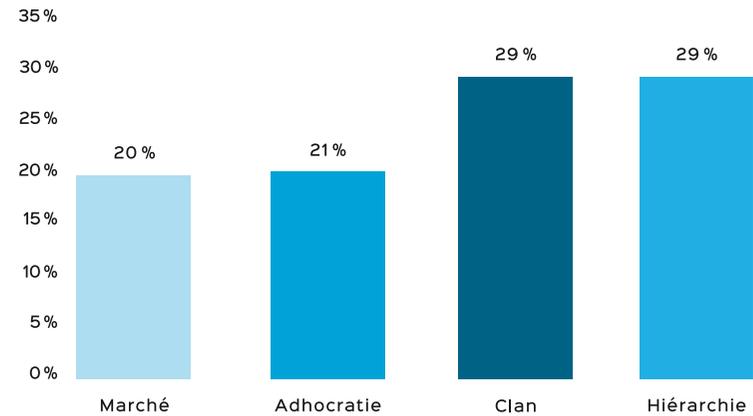
PROMOTION DE LA SANTÉ

Gaznat s'engage pour la santé de son personnel par des mesures de sensibilisation et de protection. Cette année, elle a organisé, en collaboration avec la SUVA, une formation sur la prévention des accidents sous la forme d'ateliers interactifs ouverts à tous les collaborateurs. La manifestation a rencontré un large succès.

CULTURE D'ENTREPRISE

En 2016, Gaznat a mené une réflexion sur sa culture d'entreprise. Un sondage réalisé auprès de l'ensemble du personnel montre que l'entreprise est perçue comme étant très orientée sur la qualité, le professionnalisme et le respect des procédures. Le climat de travail est, quant à lui, apprécié en ce qu'il privilégie l'entente et la bonne collaboration entre collègues. Ces deux constats sont en ligne avec les exigences du métier et attestent d'un environnement de travail stimulant et coopératif. Toutefois, les collaborateurs perçoivent Gaznat comme une société qui doit poursuivre son évolution dans un contexte concurrentiel nouveau et faire preuve d'une innovation accrue. La proactivité et l'ouverture au changement sont les valeurs clés de l'avenir !

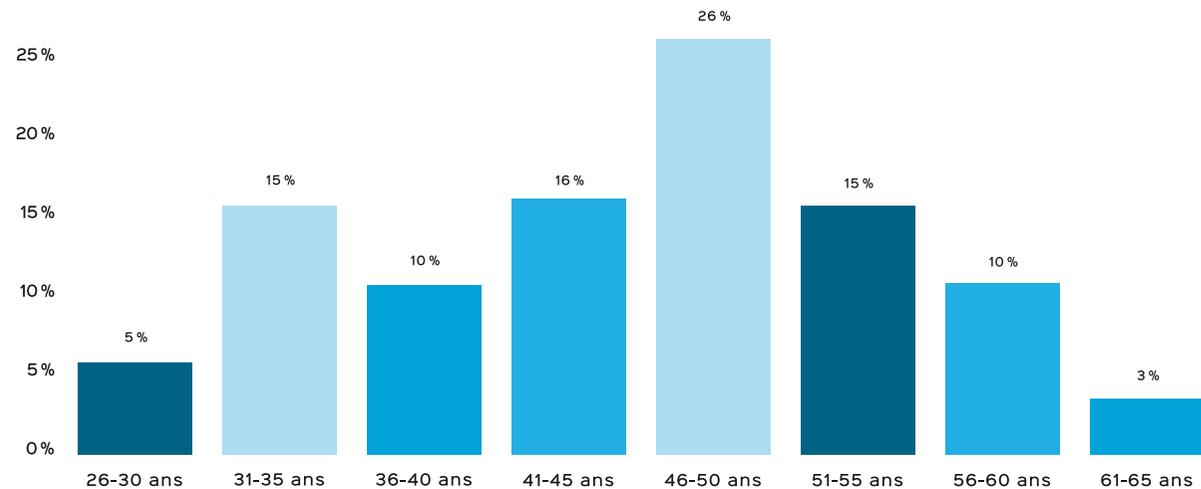
Sondage sur la culture d'entreprise
(source : Prisme et Culture)



DONNÉES DU PERSONNEL

Gaznat compte 61 collaborateurs, dont 47 hommes et 14 femmes. Abstraction faite des temps partiels, cela représente 57,4 emplois à temps complet. L'âge moyen dans l'entreprise est de 45 ans.

Répartition des âges



Nombre total de collaborateurs : 61 Âge moyen : 45 ans

LE SERVICE JURIDIQUE A ASSURÉ UN RÔLE DE VEILLE PARTICULIER EN 2016 EN PRENANT PART À PLUSIEURS CONSULTATIONS LÉGISLATIVES.

SERVICE JURIDIQUE

Outre ses activités usuelles, le service juridique a assuré un rôle de veille particulier en 2016 en prenant part à plusieurs consultations législatives.

Gaznat s'est ainsi exprimée au sujet des rapports d'étude préliminaires relatifs à la future loi suisse sur l'approvisionnement en gaz. Ces analyses d'experts, commandées par l'Office fédéral de l'énergie, sont d'importance dans la mesure où elles contribuent à définir le cadre dans lequel s'inscrira la loi. Gaznat est favorable à une ouverture des marchés, mais estime toutefois que cette dernière doit se faire graduellement, tant pour garantir l'évolution des structures gazières que pour satisfaire les consommateurs. La phase de consultation n'est à ce stade pas terminée ; elle se poursuivra avec le projet de loi et plusieurs discussions parlementaires.

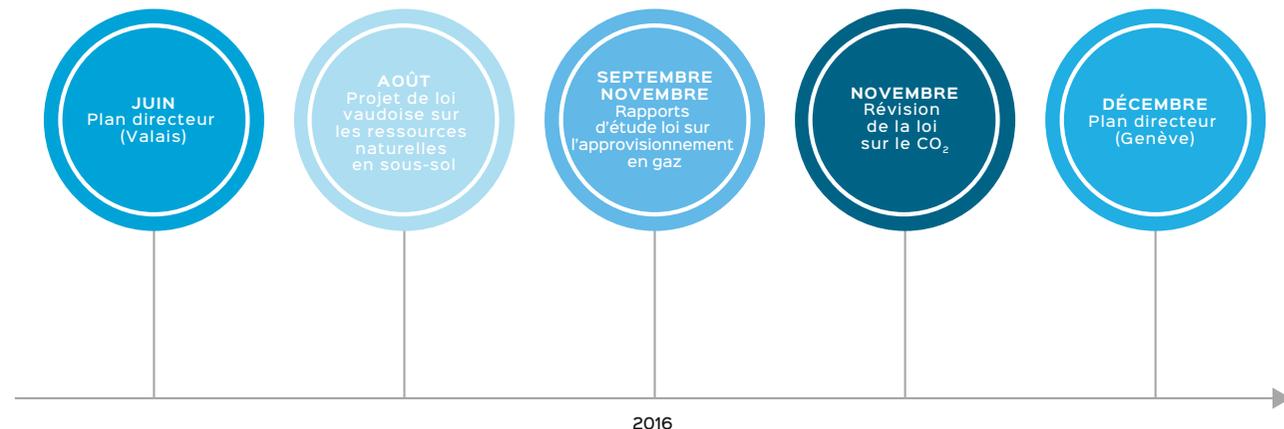
Gaznat a officiellement pris position au sujet du projet de révision de la loi fédérale sur le CO₂. Sur la forme, elle estime que le texte légal est complexe et qu'il ne peut être pleinement compris sans disposer d'une expertise en la matière. Sur le fond, Gaznat s'oppose à l'interdiction des installations de chauffage à gaz et estime que le potentiel de réduction des gaz à effet de serre dans le secteur de la mobilité a été insuffisamment traité (voitures électriques, trafic poids lourds). Elle conteste le fait que le gaz soit, de façon générale et sans nuance aucune, assimilé aux autres énergies fossiles en termes d'émissions de CO₂, alors que son apport est déterminant dans la transition énergétique. Elle regrette par ailleurs que le potentiel de développement lié au gaz ne soit pas suffisamment pris en considération et réservé dans une optique de futur développement technologique.

La société s'est également positionnée par rapport au projet de loi vaudoise sur les ressources naturelles en sous-sol. Gaznat est favorable à une protection légale de ces ressources, mais estime néanmoins que les technologies futures, notamment en termes de stockage de gaz naturel, doivent être réservées.

Le service juridique a finalement examiné les plans directeurs mis à l'enquête pour les cantons de Genève, Vaud et Valais. Les questions du développement du territoire et de la sécurité des installations de conduites gazières nécessitent parfois des aménagements. Il s'agit de garantir dans un même espace tant le développement territorial que le maintien des installations gazières d'approvisionnement énergétique, et ce dans le respect total et prioritaire des règles de sécurité.

GAZNAT A OFFICIELLEMENT PRIS POSITION AU SUJET DU PROJET DE RÉVISION DE LA LOI FÉDÉRALE SUR LE CO₂

Consultations législatives



PARTICIPATIONS





UNIGAZ SA

Unigaz a assuré l'exploitation des gazoducs dont Gaznat et Gasverbund Mittelland (GVM) ont la charge, sans restriction de capacités de transport et surtout sans interruption des livraisons des clients raccordés auxdits gazoducs.

Les gazoducs d'Unigaz ont transporté au total 12'003 GWh en 2016, ce qui représente une augmentation de 19,4% par rapport à 2015. De même, le transfert des quantités au travers du réseau d'Unigaz en direction de la France, au profit de GRTgaz, s'est déroulé conformément aux engagements contractuels.

Outre les travaux usuels d'entretien et de maintenance sur les installations de transport, deux demandes d'approbation des plans, la première pour le poste d'Utzenstorf, la seconde pour Kosthofen, ont été déposées auprès de l'Office fédéral de l'énergie pour une mise en conformité des zones de sécurité.

Comme l'année précédente, Unigaz a mis en place une surveillance spécifique des nombreux travaux soumis à autorisation préalable, réalisés par des tiers à proximité de ses installations gazières. À ce titre, 65 autorisations ont été délivrées par l'Inspection fédérale des pipelines (48 en 2015), alors qu'un cas de travaux de tiers n'ayant pas obtenu une autorisation préalable a malgré tout été découvert lors de la surveillance des tracés.

L'Assemblée générale des actionnaires s'est tenue à Berne le 20 juin 2016. Les administrateurs ayant été élus en 2014 pour une durée de trois ans, leur mandat n'a pas été soumis à réélection cette année.

FINGAZ SA

Comme les années précédentes, l'exploitation de l'artère franco-suisse Etrez - La Cure - Gland s'est parfaitement déroulée. Les capacités de ce gazoduc ont été utilisées à satisfaction et 2'208 GWh ont transité par cette conduite entre la France et la Suisse, soit une augmentation de 6,1% par rapport à l'année 2015. La pointe horaire a, quant à elle, atteint 1'291 MW.

Durant le mois de décembre 2016, des capacités de transport en flux inversé ont été vendues de Wallbach au point d'interconnexion « Jura », dans la zone d'échange sud en France, *via* notamment le gazoduc entre Etrez et La Cure.

À ce titre, des quantités de l'ordre de 75 GWh ont été transportées durant cette année dans le sens inverse du flux physique habituel. En volume absolu, un total de 2'283 GWh a transité sur cette artère.

Les administrateurs ayant été élus en 2013 pour trois ans, leur mandat était soumis à réélection cette année. Le Conseil d'administration a pris congé de M. Jean-Claude Depail. Mme Sandra Lagumina a été élue en qualité d'administratrice et reprend la vice-présidence du Conseil.

PETROSVIBRI SA

Petrosvibri a pour but la recherche et l'exploitation de gisements d'hydrocarbures en Suisse.

Les investigations détaillées sur les prélèvements effectués en profondeur ont permis de conclure à la présence de gaz naturel dans trois horizons géologiques différents.

Petrosvibri a reçu en 2016 une décision de renouvellement de son permis de recherche en surface.

Petrosvibri a déposé une requête en vue de l'obtention d'un permis d'exploration profonde à l'automne 2014, lequel est toujours à l'étude auprès des services compétents du canton de Vaud.

Petrosvibri poursuit ses recherches afin de consolider les connaissances acquises pour évaluer précisément l'importance du gaz exploitable, vérifier les données récoltées, étudier en détail les méthodes possibles de récupération du gaz naturel et évaluer le potentiel récupérable exact des ressources découvertes. Soulignons que ces travaux complémentaires ne donneront pas lieu à de nouveaux forages. Une fois l'ensemble des paramètres connus et les implications financières chiffrées, les partenaires pourront se prononcer sur l'exploitation éventuelle de ce gaz.

Les membres du Conseil d'administration ayant été élus en 2013 pour trois ans, leur mandat était soumis à réélection cette année. Ils ont pris congé de M. Claude-Alain Luy, qui a démissionné de sa fonction d'administrateur. M. Marc-Antoine Surer a fait son entrée au Conseil en qualité d'administrateur.

GAZMOBILE SA

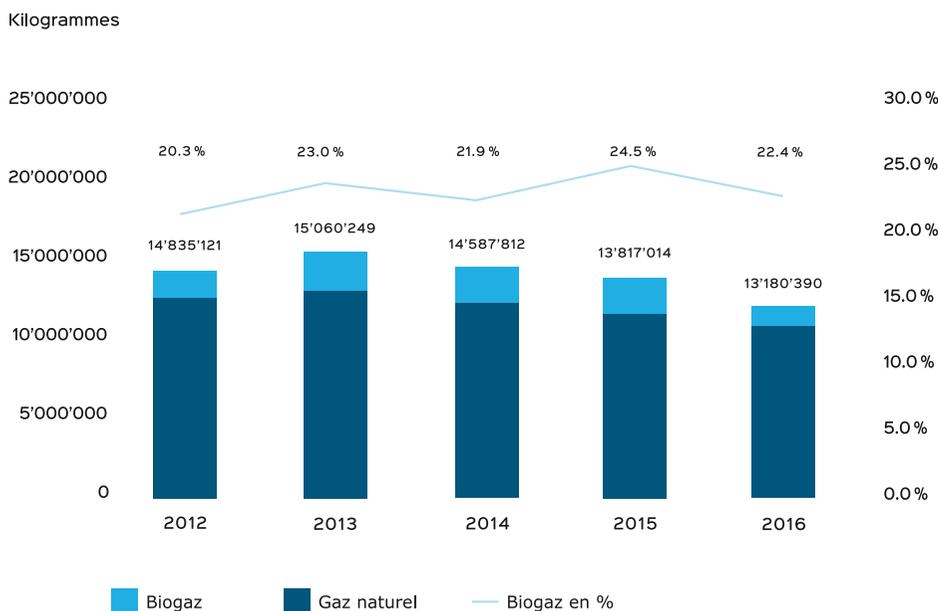
Après avoir été en tête de l'EcoMobiListe ces quatre dernières années, le trio de modèles au gaz naturel/biogaz VW eco up!, Škoda Citigo et Seat Mii occupe cette année la deuxième place, précédant les versions de l'Audi A3 et de la VW Golf roulant au gaz naturel. Le nouveau modèle Prius de Toyota occupe cette année la première place du classement. Trois autres modèles au gaz naturel/biogaz s'inscrivent parmi les dix premiers. L'industrie automobile place donc cette année huit voitures motorisées au gaz naturel/biogaz dans le Top 10 des véhicules les plus propres !

Consécutivement à la reprise par les sociétés régionales des activités de promotion de la mobilité au gaz naturel/biogaz au début de l'année 2016, de nouvelles initiatives sont nées pour effectuer un démarchage coordonné du réseau de vente. En Suisse romande, les contacts sont à présent assurés par Gaznat. Les différents coordinateurs suisses, travaillant tous en étroite collaboration, peuvent désormais regrouper leurs efforts et leurs contacts avec l'industrie automobile, elle-même soucieuse d'harmoniser ses pratiques commerciales sur l'ensemble du territoire helvétique. Grâce à une homogénéisation des subventions, il a été possible de mener des promotions uniformes dans les trois régions linguistiques avec le groupe Fiat, ainsi qu'avec Amag.

Le parc de véhicules à gaz s'est accru de 431 unités, alors même que le transfert effectif des activités de promotion en Romandie est intervenu en mai 2016. À la fin de l'année 2016, 12'912 véhicules sont en circulation en Suisse. La part de marché globale des voitures vendues cette année atteint les 0,3% avec 1'111 voitures immatriculées. L'ensemble des ventes de motorisations alternatives représente 5% des 300'000 voitures vendues chaque année en Suisse.

Pour l'année à venir, un nouveau concept de communication est en préparation et sera dévoilé sur le stand Gaz Naturel du Salon de l'Automobile de Genève en mars 2017. L'animation du stand est assurée pour la première fois par Gaznat. Le concept décline les avantages de la mobilité au gaz naturel/biogaz sur des supports visuels différents, ce qui, d'un côté, permet de distiller un message simple par le visuel et, de l'autre, facilite la segmentation de l'information par public cible. La campagne sera principalement développée pour un usage digital avec des films, des images animées et la création de contenus à visée de relations publiques. Cette campagne se joue avec une certaine ironie de l'escalade du toujours « plus » constatée et observée dans la communication automobile en mettant en avant, *a contrario*, ce qu'un véhicule au gaz a justement « en moins ».

Ventes de gaz naturel / biogaz carburant en Suisse



HUIT VOITURES
MOTORISÉES AU GAZ
NATUREL / BIOGAZ
SE PLACENT
DANS LE TOP 10
DES VÉHICULES
LES PLUS PROPRES !

GAS&COM SA

Fondée en 1999, la société Gas&Com, détenue à parts égales par Gaznat, Erdgas Ostschweiz et Gasverbund Mittelland, est spécialisée dans la commercialisation de services de télécommunication. La société, qui au départ ne fournissait que des services relatifs aux « fibres noires » (fibres optiques opérées par les clients), a étendu son offre par de la location de bande passante. Cette dernière activité a permis à Gas&Com de poursuivre sa progression et d'augmenter ses parts de marché. Gas&Com est particulièrement bien implantée dans le domaine des interconnexions aux divers centres de données suisses.

Durant l'exercice 2016, Gas&Com a déployé sur l'ensemble de son réseau une nouvelle génération d'équipements, qui font de cet opérateur le premier en Suisse à disposer de technologie à 400 gigabit par secondes. La capacité du réseau a ainsi été augmentée de manière significative et, grâce à la technologie ROADM (soit un multiplexeur optique d'insertion-extraction reconfigurable), la mise en œuvre d'une liaison pour le client est à présent simplifiée et plus rapide.

Une nouvelle identité graphique a été développée pour actualiser l'image de la société et la rendre cohérente avec la modernité de son réseau.

Le personnel de Gaznat assure la commercialisation et la mise en œuvre des liaisons pour la clientèle en Suisse romande. L'entretien et la surveillance des tracés sur ce secteur sont également effectués par le centre de conduite et de surveillance de Gaznat.

Le réseau de Gas&Com s'étend sur plus de 2'000 km à travers le Plateau suisse, de Genève à St-Gall et même au Liechtenstein avec des interconnexions vers la France, l'Allemagne et l'Autriche.



SWISS GAS INVEST SA

Créée en juillet 2016 en partenariat avec Holdigaz, Groupe E, Erdgas Ostschweiz, Swissgas et Gas&Com, Swiss Gas Invest a pour but l'acquisition, la détention, l'administration et l'aliénation de participations dans toutes les sociétés actives dans le domaine du gaz naturel. Swiss Gas Invest a ainsi acquis une participation dans le gazoduc Transitgas au sein d'un consortium comprenant également Crédit Suisse Infrastructures et Fluxys. À la suite de cette transaction, le consortium détient aujourd'hui 7,89% de l'entreprise FluSwiss, qui elle-même possède 46% de la société Transitgas et 90% de la capacité de transport de ce gazoduc reliant l'Allemagne à l'Italie en passant par la Suisse. Gaznat renforce ainsi son positionnement stratégique et la sécurité d'approvisionnement de ses clients non seulement en Suisse, mais également en Europe.

GAZNAT RENFORCE
SON POSITIONNEMENT
STRATÉGIQUE ET
LA SÉCURITÉ
D'APPROVISIONNEMENT
DE SES CLIENTS
EN SUISSE
ET EN EUROPE.

PROVISIOGAS

Suite à la révision totale de l'ordonnance sur le stockage obligatoire de gaz naturel entrée en vigueur en 2015, la branche gazière a fondé une association à but non lucratif, Provisiogas, qui vise à remplir les tâches confiées par la Confédération en rapport avec l'exécution du stockage obligatoire de gaz naturel, pour garantir un stockage efficace et sans distorsion de concurrence.

Ainsi, Provisiogas est chargée de constituer et gérer un fonds de garantie pour le gaz naturel. Elle développe également d'autres activités, consistant à remplir les tâches que la Confédération lui a confiées dans un autre contexte, à sauvegarder les intérêts de ses membres dans le domaine de la constitution de stockages, à indemniser les dépenses encourues en relation avec la constitution de réserves obligatoires de gaz naturel, ainsi qu'à

informer ses membres et les autorités sur l'état du stockage obligatoire de gaz naturel.

L'exercice de l'année gazière 2015-2016 a surtout été consacré à la mise en place des structures et à l'élaboration des documents juridiques nécessaires à son activité, processus qui se poursuivra sur l'exercice suivant. Les contributions prélevées sur une quantité importée de 2,467 millions de tonnes de gaz naturel (env. 35'240 GWh) ont généré des recettes en faveur du fonds de garantie de CHF 4,581 millions. Le volume des réserves obligatoires de mazout extra-léger, constituées à titre supplétif, a été fixé à 371'482 m³ pour la période 2015-2016.

Au 30 septembre 2016, Provisiogas comptait dix-neuf membres, dont un représente un groupe d'intérêts.

PARTENARIATS AVEC L'EPFL

Dans le cadre du financement de projets de recherche et développement, Gaznat a conclu une convention avec l'EPFL pour lancer des appels à projets auprès des laboratoires et instituts de recherche de l'école polytechnique lausannoise sur les thèmes suivants :

- la gestion du carbone (capture, utilisation et stockage) ;
- le développement de la mobilité au gaz (gaz naturel, hydrogène et piles à combustible) ;
- le Power-to-gas et le Gas-to-power ;
- le biogaz et la méthanation.

Six projets de recherche ont été sélectionnés. Parmi les projets choisis, trois projets touchent au domaine de la chimie du carbone, deux projets sont liés à la capture et à la séquestration du CO₂ et un projet traite de la prospective dans le domaine de la micro-cogénération.

Deux nouveaux appels à projets seront lancés dans les années à venir.

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

LES SIX PROJETS DE RECHERCHE SÉLECTIONNÉS





- 1.** Capture de CO₂ en utilisant des membranes haute performance en graphène
- 2.** Étude du risque de sismicité induit par la séquestration géologique du CO₂
- 3.** Perspectives et barrières au déploiement de la micro-cogénération à base de gaz naturel
- 4.** Développement d'une nouvelle classe de catalyseurs basés sur des oxydes de métaux non précieux
- 5.** Développement de cellules de conversion du CO₂ en carburant basé sur de l'énergie solaire
- 6.** Conversion électrochimique du CO₂ en éthylène

ORGANISATION



MISSION ET COLLABORATEURS

Gaznat a pour mission d'anticiper les besoins en gaz naturel et les services associés de ses clients et de ses partenaires tout en optimisant constamment ses prestations aux meilleures conditions économiques et de sécurité.

C'est grâce au professionnalisme ainsi qu'au fort engagement de ses collaborateurs et de sa direction que la société est en mesure d'accomplir sa mission. Qu'ils en soient ici remerciés par le Conseil d'administration !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La 48^e Assemblée générale de Gaznat s'est tenue à Montreux le 8 juin 2016 sous la présidence de M. Philippe Petitpierre. Le Conseil d'administration n'était pas soumis à élection cette année.

Le Conseil a toutefois pris congé de M. Claude-Alain Luy, qui a démissionné de sa fonction d'administrateur. M. Marc-Antoine Surer a été élu pour le remplacer.

Mme Marilyne Andersen, Professeure ordinaire en technologies durables de la construction, Doyenne de la Faculté de l'Environnement Naturel, Architectural et Construit (ENAC) de l'EPFL, a présenté un exposé de ses recherches sous le titre « Énergie, environnement naturel et construit à l'EPFL à l'intersection de thématiques de recherche aux facettes multiples », offrant ainsi un éclairage sur les facettes de la recherche dans le domaine de l'énergie.

DIRECTION

M. René Bautz assume la Direction générale de Gaznat. Il est secondé par M. Bernard Corminboeuf, Directeur, responsable du département Négocier, par M. Gilles Verdan, Directeur, responsable du département Réseau et par M. Henri Bourgeois, Directeur, responsable du département Finances et Services.

GESTION ET CONTRÔLE DES RISQUES AU SEIN DE GAZNAT

Depuis l'année 2009, Gaznat met en œuvre une politique de gestion de ses risques globaux sur les plans stratégique, organisationnel, financier et juridique. L'objectif de cette politique est d'identifier l'ensemble des risques auxquels Gaznat est exposée, d'en assurer la maîtrise et d'offrir au Conseil d'administration une vision globale du niveau de contrôle des risques prioritaires. La gestion des risques globaux Gaznat est placée sous la responsabilité du management opérationnel et mise en œuvre par le Risk Manager, qui informe une fois par an le Conseil d'administration de l'évolution du portefeuille de risques.

Suite à la revue des risques 2016, le portefeuille de risques globaux a été mis à jour et chaque risque réévalué. Le portefeuille est désormais constitué de 120 risques, dont 12 sont prioritaires et pour lesquels des mesures d'amélioration ont été définies afin d'en réduire la criticité.

GAZNAT
RENFORCE
LES RESSOURCES
ET LES
PROCÉDURES
DE CONTRÔLE
DES RISQUES.

**15 JANVIER
2016**

Le baril de Brent, au plus bas depuis 2013, atteint \$28,9

**FÉVRIER
2016**

Mois exceptionnellement doux

**JUIN
2016**

Réalisation et mise en service d'un nouveau poste de détente et de comptage à Saillon, pour la société Sogaval

**8 JUIN
2016**

48^e AG, Montreux

**14 JUIN
2016**

Création de la société Swiss Gas Invest

ÉTÉ 2016

Pose de 125 dalles
de protection sur un
tronçon de gazoduc à Meyrin

1^{ER} SEPTEMBRE 2016

Prise de position de
Gaznat par rapport
au projet de révision
de la loi sur le CO₂

SEPTEMBRE 2016

Changement de régime
auprès de la Fondation de
la Caisse de Pension Énergie

12 DÉCEMBRE 2016

AG extraordinaire
sur la révision
des statuts de la société

Conception graphique : Havas Genève
Rédaction : Gaznat SA
Photographies : Unsplash, iStock
Photolithographie : Scan Graphic SA
Imprimeur : Kreis Druck AG
Imprimé sur papier 70 % recyclé et FSC, avril 2017

